

# Biens immobiliers

## Cahier des charges de la déclaration d'occupation et de loyer par fichier

# Table des matières

1. Introduction.....	3
2. Nouveautés de la version 2024.....	4
3. Principes de la déclaration par fichier.....	5
3.1. Périmètre de la déclaration.....	5
3.2. Une déclaration possible tout au long de l'année.....	5
3.3. Identification des locaux à partir des éléments transmis par la DGFIP.....	5
3.4. Corriger des informations erronées relatives aux locaux dans le fichier.....	5
3.5. Modalités de déclaration d'une occupation.....	6
3.6. Information concernant le regroupement des locaux concernés par un même bail.....	7
3.7. Bonnes pratiques à adopter et simplifications.....	7
4. Contrôles et dispositif de test.....	9
4.1. Dispositif de test.....	9
4.2. Types de contrôle.....	9
4.3. Phases de contrôle.....	9
5. Contrôles réalisés au niveau de l'IHM.....	11
5.1. Taille du fichier.....	11
5.2. Nom du fichier.....	11
5.3. Extension du fichier.....	11
5.4. Format des entêtes.....	12
5.5. Nombre de colonnes.....	12
5.6. Vérification du nombre et type de séparateurs de l'entête.....	12
6. Contrôles réalisés au niveau du batch de pré-contrôle.....	13
6.1. Encodage.....	13
6.2. Nombre et type de séparateurs pour chaque ligne.....	13
6.3. Contrôles sur les données transmises par la DGFIP et les données renseignées par le déclarant.....	13
7. Structure du fichier.....	14
ANNEXE 1 : Descriptif du fichier de déclaration d'occupation et de loyer.....	16
ANNEXE 2 : Liste des codes par pays.....	35
ANNEXE 3 : Liste des formes juridiques.....	40
ANNEXE 4 : Liste des codes de la nature du local.....	49
ANNEXE 5 : Liste des codes du descriptif de l'habitation.....	50
ANNEXE 6 : Liste des catégories d'un local professionnel.....	51
ANNEXE 7 : Calcul de la clé du numéro fiscal du local (invariant).....	53

# 1. Introduction

La déclaration d'occupation codifiée à l'article 1418 du Code général des impôts, a été mise en place depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2023. Cette nouvelle obligation déclarative a pour but de collecter les informations concernant la situation du bien (loué, vacant, etc.) ainsi que des informations sur l'identité du ou des occupants et, de manière non obligatoire, le montant mensuel du loyer si le bien est loué. Cette collecte de données permet à l'administration d'identifier les locaux soumis aux taxes d'habitation résiduelles à savoir la taxe d'habitation sur les résidences secondaires (THS), la taxe d'habitation sur les locaux vacants (THLV) et la taxe sur les logements vacants (TLV).

La déclaration d'occupation et de loyer s'adresse aux personnes titulaires d'un droit de propriété sur un bien (propriétaire, propriétaire indivis, usufruitier...). Ils doivent déclarer qui est l'occupant du local, le type d'occupation (location d'un local à usage d'habitation, occupé par le propriétaire, vacant...) et les périodes de chaque occupation.

Les loyers seront utilisés à des fins statistiques dans le cadre de la revalorisation de la valeur locative des locaux d'habitation.

Les données dont l'administration a connaissance sont d'ores et déjà préremplies dans le fichier.

Le manuel utilisateur de déclaration par fichier CSV est accessible depuis l'onglet « Préparer » de l'espace sécurisé ainsi que sur le site [impots.gouv.fr](https://impots.gouv.fr) dans la rubrique [Partenaire > Bailleurs, Administrateurs de biens](#)

## 2. Nouveautés de la version 2024

Le cahier des charges en version 2024 comporte les nouveautés suivantes :

- En cas d'erreurs bloquantes, seules les lignes en erreur seront rejetées et non le fichier dans son intégralité ;
- Simplification de la saisie de la situation d'occupation. Elle était précédemment renseignée à partir de 5 colonnes différentes. Dans la nouvelle version du cahier des charges, il n'existe qu'une colonne à renseigner. Cette évolution permet de simplifier la saisie, de réduire les contrôles de cohérence et d'éviter les rejets de lignes en raison d'un mauvais remplissage ; Le tableau ci-après présente les correspondances entre la situation d'occupation et les données natureOccup, modOccup, typeLoc, typeOcc et typeOccup qui était renseignées l'année précédente (lorsqu'il est indiqué « vide » cela signifie qu'aucune valeur n'était attendue) :

Situation d'occupation	natureOccup	modOccup	TypeLoc	typeOcc_x	TypeOccup_x
1 – Propriétaire occupant à titre de résidence principale	1	3	vide	1	P
2 – Propriétaire occupant à titre de résidence secondaire	1	3	vide	1	S
3 - Vacant	2	3	vide	1	vide
4 - Occupé à titre gratuit	1	1	vide	2	vide
5 - Location à usage d'habitation	1	2	1	2	vide
6 - Location à usage professionnel	1	2	2	2	vide
7 - Location éco participative (airbnb)	1	2	4	2	vide
8 - Location saisonnière passible de la CFE	3	2	3	1	vide
9 - Location saisonnière passible de la TH	5	2	3	1	vide
10 - Loyer Saint-Martin	4	3	vide	2	vide

- Ajout d'une nouvelle colonne CodeExclusionTlvThlv (Code exclusion TLV THLV). Elle permet aux propriétaires de préciser les raisons de la vacance du bien en cas de vacance indépendante de leur volonté et ainsi exclure le bien de la taxation pour logements vacants;
- Ajout d'une nouvelle colonne dteDerniereDecla (Date de la dernière déclaration). Elle permet d'indiquer la date de la dernière déclaration prise en compte pour un local. Cette information est particulièrement utile en cas de déclarations successives.

## 3. Principes de la déclaration par fichier

### 3.1. Périmètre de la déclaration

La campagne déclarative se termine le 30 juin 2024. Lors de cette campagne, il est attendu que vous déclariez les nouvelles situations d'occupation au 1<sup>er</sup> janvier 2024. Toutefois, si votre déclaration d'occupation n'a pas pu être réalisée ou intégrée en 2023, vous devez déclarer l'ensemble des occupations de vos biens au 1<sup>er</sup> janvier 2024.

En cas de **sous-location**, les données attendues sont celle de l'occupant réel du local.

Au regard du règlement européen qui encadre le traitement des données (RGPD), un traitement informatique est licite lorsqu'il vise à satisfaire à une obligation légale, au cas particulier l'article 1418 du CGI.

Dans le cas d'**EHPAD à but non lucratif et des établissements public d'assistance**, vous pouvez déclarer le gestionnaire de l'établissement comme occupant. Pour rappel, ces EHPAD peuvent bénéficier de l'exonération de la taxe d'habitation à condition d'avoir déposé le formulaire n°1207-MD-SD accompagné des pièces justificatives avant le 1<sup>er</sup> mars de l'année au titre de laquelle le redevable de la taxe d'habitation peut bénéficier de l'exonération.

### 3.2. Une déclaration possible tout au long de l'année

GMBI a été conçu pour permettre une déclaration au fil de l'eau tout au long de la campagne. Le fichier de la déclaration mis à votre disposition contiendra toujours l'ensemble des locaux connus, y compris si vous avez déjà réalisé une déclaration dans l'année. Vous disposerez d'une nouvelle information « Date de la dernière déclaration » vous indiquant la date de votre dernière déclaration intégrée par la DGFIP.

La déclaration des nouvelles situations d'occupation à la date d'effet du 1<sup>er</sup> janvier 2024 est attendue avant le 1<sup>er</sup> juillet 2024.

### 3.3. Identification des locaux à partir des éléments transmis par la DGFIP

L'administration fournit l'ensemble des locaux connus dans son système d'information pour un déclarant. Il appartient ensuite au déclarant de faire le rapprochement entre le numéro fiscal du local et son identification interne. À cet effet, la DGFIP met à disposition l'ensemble des données du relevé de propriété dans le fichier de la déclaration d'occupation. Par ailleurs, un nouveau traitement mis en place en 2024 permettra de rattacher les locaux « fils » (dépendances, caves, garages, etc.) au local principal « père ». (cf point 3.6 du cahier des charges) lorsque cette information est connue.

### 3.4. Corriger des informations erronées relatives aux locaux dans le fichier

Les données relatives aux descriptifs des locaux ne doivent pas être modifiées dans le fichier. Afin de corriger son descriptif, il convient de se rapprocher de votre centre des impôts

fonciers en le contactant via votre messagerie sécurisée depuis le site [impots.gouv.fr](https://impots.gouv.fr). Cette démarche peut être faite dans un deuxième temps et ne doit pas vous empêcher de compléter le fichier de la déclaration d'occupation.

De même, un local absent du fichier ne doit pas être rajouté.

### 3.5. Modalités de déclaration d'une occupation

Pour chaque local, il faut déclarer :

- la situation d'occupation (occupé à titre principal ou secondaire, loué, vacant, location saisonnière...);
- les occupants (aucun occupant dans les cas vacant, saisonnier, Saint-Martin ou propriétaire occupant, 1 ou 2 occupant(s) par local dans les autres situations);
- la période d'occupation pour chaque occupant.

En cas de nouvelle occupation, changement de situation d'occupation ou changement d'occupants, il est nécessaire de mettre une date de fin d'occupation à la première occupation. Pour ce faire, il faut dupliquer la ligne du local pour indiquer la nouvelle occupation. Sur cette nouvelle ligne il faut modifier les informations liées à la nouvelle occupation (par exemple passer d'une occupation principale à location nue), soit changer les occupants et ajouter une date de début d'occupation. Ces deux lignes doivent impérativement avoir la colonne « déclarer » cochée.

- Si, pour un local, la situation d'occupation et/ou les occupants sont faux dans le fichier de déclaration, il faut :
  1. dupliquer la ligne ;
  2. sur la ligne 1, cocher « annuler\_occupation » ;
  3. sur la ligne 2, cocher « déclarer » et indiquer la situation d'occupation corrigée.
- Si la situation d'occupation a changé (par exemple de loué à vacant) avec ou sans changement d'occupants, dans ce cas il faut :
  1. dupliquer la ligne ;
  2. sur la ligne 1, cocher « déclarer » et indiquer à quelle date s'est terminée la situation d'occupation initiale en renseignant le champ `dteFinOccupation` ;
  3. sur la ligne 2, cocher « déclarer » et indiquer la nouvelle situation d'occupation (par exemple location saisonnière) et les occupants du local (si nécessaire).

**Attention, un contrôle bloquant est réalisé au moment de l'intégration pour vérifier que l'occupation précédente a soit reçu une date de fin, soit a été annulée, dans le cas contraire la ligne sera rejetée.**

- Si les occupants ont changé (sans changement de la situation d'occupation), dans ce cas il faut :
  1. dupliquer la ligne ;
  2. sur la ligne 1, cocher « déclarer » et indiquer à quelle date sont partis les précédents occupants en renseignant le champ `dteFinOccupation` ;

3. sur la ligne 2, cocher « déclarer » et indiquer les nouveaux occupants.

**Attention, si la situation d'occupation ne change pas, il n'y a pas de contrôle bloquant en cas de changement d'occupant. Par conséquent, si on n'indique pas de date de fin à l'occupation précédente, les nouveaux occupants seront ajoutés aux anciens occupants et considérés comme colocalitaires.**

Remarque : si le local n'a jamais fait l'objet d'une déclaration (dteDerniereDeclaration null), il suffit de cocher « déclarer » et d'indiquer la nouvelle situation d'occupation sur la ligne (pas besoin de dupliquer la ligne).

### 3.6. Information concernant le regroupement des locaux concernés par un même bail

Désormais, le fichier permet de connaître les locaux liés par un même bail. Ce regroupement est défini par le champ idGroupLoc. Ce dernier est valorisé par le numéro fiscal du local de référence pour chacun des locaux du groupe.

Par exemple, si le groupe se compose d'un appartement (local de référence), d'un parking et d'une cave, l'idGroupLoc du parking et de la cave auront la même valeur que le numéro fiscal de l'appartement (cf. exemple ci-dessous)

	A	B	C	D	E	F
1	declarer	annuler_occupation	noFiscalDuLocal	idGroupLoc	cdDept	libelle_departement
2	X		123456789001A		12	AVEYRON
3	X		123456789002B		12	AVEYRON
4	X		123456789003C		12	AVEYRON
5			123456789004D		12	AVEYRON
6	X		123456789005E	123456789003C	12	AVEYRON
7			123456789006F		12	AVEYRON
8	X		123456789007G	123456789003C	12	AVEYRON

Cette donnée est transmise, à titre d'information, par les services fonciers.

### 3.7. Bonnes pratiques à adopter et simplifications

- Lorsque vous souhaitez déclarer une occupation vous devez compléter la colonne A d'un « X ».
- Pour supprimer une occupation (uniquement lorsque les données transmises sont erronées), vous devez renseigner « X » dans la colonne B.
- En cas de nouvelle occupation, il est nécessaire de mettre une date de fin d'occupation à la première occupation. Vous pouvez ensuite dupliquer la ligne du local pour indiquer la nouvelle occupation. Sur cette nouvelle ligne vous devrez soit modifier les informations liées à l'occupation (par exemple passer d'une occupation principale à location nue), soit changer les occupants et ajouter une date de début d'occupation. Ces deux lignes doivent impérativement avoir la colonne A « déclarer » coché.
- Des dates de début et de fin d'occupation sont à renseigner que le local soit occupé ou vacant, sauf dans le cas d'une occupation en cours pour laquelle il n'y a pas de date de fin d'occupation à renseigner.

- Pour déclarer des occupations successives, il est impératif de mettre une date de fin aux occupations précédentes. À défaut, cette déclaration ne pourra être validée et le fichier sera rejeté.
- Il est important de noter que l'intégration des données sera différente selon si vous effectuez votre déclaration pour la première fois ou non. En effet, pour une première déclaration, l'occupation précédente sera remplacée par la nouvelle situation déclarée. En revanche, pour les déclarations suivantes, il vous appartient d'indiquer si la précédente occupation est terminée (ajout d'une date de fin d'occupation) ou si elle est supprimée.
- La date de naissance est uniquement nécessaire lorsque le n° fiscal (SPI) de l'occupant n'est pas renseigné dans le fichier. Pour rappel, le lieu de naissance n'est plus considéré comme une donnée obligatoire.
- S'agissant des emphytéotes, les biens apparaissent également chez les propriétaires mais ceux-ci ne doivent pas réaliser la déclaration d'occupation.



## 4. Contrôles et dispositif de test

### 4.1. Dispositif de test

À partir de février 2024, un dispositif de test du fichier (bac à sable) sera mis en place pour l'intégralité de la durée de la campagne. Il permettra de vérifier, rapidement, la structure du fichier, le format et l'encodage des données. Le résultat de ce test sera mis à disposition depuis l'onglet « Historique » de l'espace sécurisé. Il contiendra la liste des anomalies bloquantes et des signalements qui auront été détectés.

Le traitement d'intégration des déclarations sera ouvert à compter d'avril 2024.

Afin de garantir la fiabilité des échanges, une attention particulière est attendue du déclarant quant à la qualité des déclarations transmises. Il appartient à ce dernier de s'assurer de la mise en œuvre des moyens nécessaires, notamment dans son système de gestion, à la bonne application de l'ensemble des consignes portées par le présent cahier des charges.

Le système de contrôles portant sur la déclaration comporte des **contrôles bloquants** et des contrôles non bloquants appelés « **contrôles signalement** ». Ces derniers donnent des indications sur une anomalie détectée sans pour autant bloquer la déclaration. Les différents types de contrôle appliqués à chacune des données sont détaillés dans la partie « Descriptif du fichier de déclaration d'occupation et de loyer » du présent cahier des charges.

Nouveauté par rapport à la campagne de déclaration 2023 : intégration partielle des déclarations.

Les déclarations conformes du fichier seront intégrées même si d'autres déclarations sont en erreur (lignes « KO »). Le rapport d'erreur est inchangé, il concernera les lignes en erreur. En cas de rejet partiel du fichier, il sera demandé au déclarant de ne pas redéclarer les lignes « OK ». Si toutefois, c'était le cas, c'est la date de la dernière déclaration qui sera prise en compte.

### 4.2. Types de contrôle

- Contrôle bloquant : si un contrôle bloquant est « KO », il y aura rejet de la ligne et ajout du message d'erreur correspondant dans le rapport d'intégration.
- Contrôle signalement : si un contrôle signalement est « KO », alors pas de rejet mais ajout du message d'information (signalement) dans le rapport d'intégration. Dans ce cas la donnée ne sera pas exploitée.

### 4.3. Phases de contrôle

Les contrôles sont réalisés à différents moments lors des 3 phases suivantes :

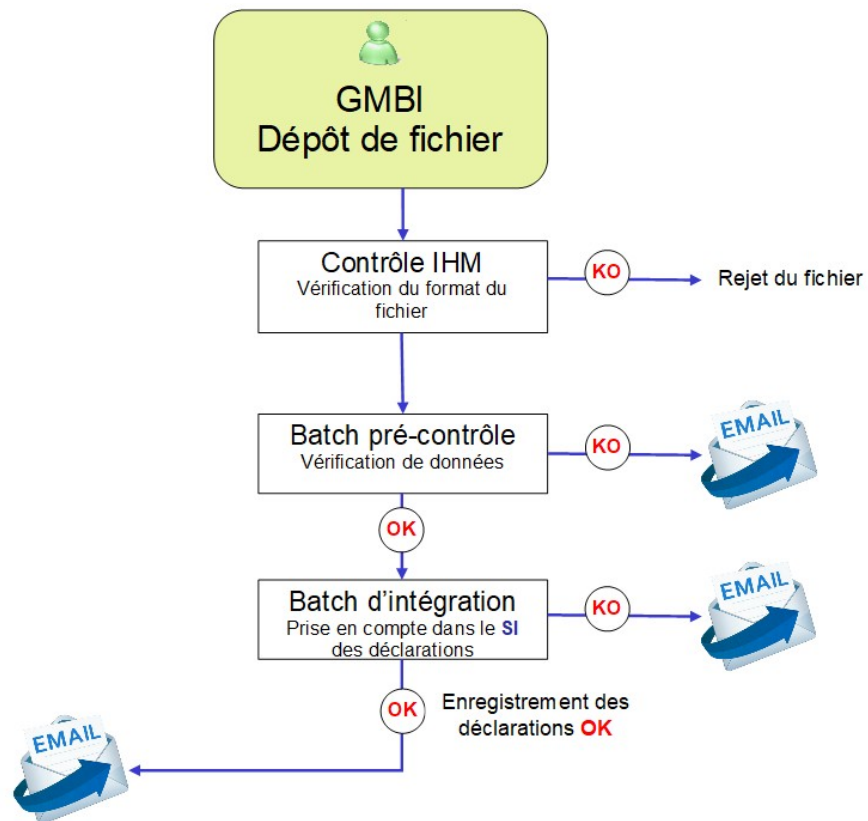
Phase 1 : contrôles IHM

Un certain nombre de contrôles bloquants sont réalisés instantanément au moment du dépôt du fichier.

Phase 2 : batch de pré-contrôle (ou bac à sable)

Phase 3 : batch d'intégration des déclarations

Lors de cette phase des vérifications sur la cohérence des données déclarées sont réalisées. Si les données sont correctes, les déclarations seront intégrées au système d'information.



## 5. Contrôles réalisés au niveau de l'IHM

Ces contrôles sont réalisés au moment du dépôt du fichier sur l'interface de déclaration. Ces contrôles sont bloquants. Ainsi dans ce cas le fichier ne sera pas pris en compte.

### 5.1. Taille du fichier

Le fichier déposé ne peut pas dépasser 20 Mo. Dans le cas où le fichier dépasserait la taille maximale autorisée, il convient de le découper en plusieurs fichiers.

### 5.2. Nom du fichier

À compter de 2024, le nom du fichier de déclaration évolue. Un numéro de version est ajouté au nom du fichier. Il permettra, à l'avenir, de pouvoir gérer plusieurs versions de fichier dans les traitements.

Le nom du fichier est composé de la manière suivante :

- Type de la déclaration = 1 : Déclaration d'occupation et de loyer
- Identifiant de l'utilisateur = identifiant de l'utilisateur connecté (SPI ou SIREN)
- Périmètre géographique = il sera valorisé par '999' si la couverture est nationale et par le code du département dans les autres cas.
- Horodatage = AA-MM-JJ\_HH-MM-SS signifiant Année-Mois-Jour\_Heure-Minute-Seconde
- Version = V suivi de l'année de la version

*Exemple* : 1\_1267643725404\_999\_220316\_150001\_V2024.CSV

### 5.3. Extension du fichier

L'extension du fichier doit être en « .csv ».

**Attention** : le fichier CSV peut être ouvert à l'aide d'un tableur Excel ou CALC. Toutefois, il est possible que certaines données soient reformatées (suppression du 0 de l'invariant, invariant sous format exponentielle, date au mauvais format, etc.), ce qui peut notamment être le cas pour l'invariant ou la date. Il est donc conseillé de vérifier le format des données après avoir enregistré le fichier sous format CSV à l'aide de Notepad++ ou du bloc note.

**Ce contrôle entraîne un rejet total du fichier.**

### 5.4. Format des entêtes

Le format des entêtes correspond au nom des colonnes qui ne doit pas être modifié.

**Ce contrôle entraîne un rejet total du fichier.**

## 5.5. Nombre de colonnes

Le nombre de colonnes doit être égal à 67 pour la V2024.

**Ce contrôle entraîne un rejet total du fichier.**

## 5.6. Vérification du nombre et type de séparateurs de l'entête

Le format des séparateurs doit correspondre à des point-virgules.  
Le nombre de séparateur doit être égal à 66 pour la V2024.

**Ce contrôle entraîne un rejet total du fichier.**

## 6. Contrôles réalisés au niveau du batch de pré-contrôle

### 6.1. Encodage

Le fichier est au format UTF-8.

Pour ne pas modifier le format, il est conseillé de veiller au paramétrage de l'outil utilisé pour télécharger puis enregistrer le fichier CSV. L'ouverture du fichier avec Notepad++ ou Bloc-notes ne pose pas de problème en général. Si, on utilise un tableur comme Calc ou Excel, il faut s'assurer que le jeu de caractères utilisé est UTF-8.

code erreur = B01P000039

**Ce contrôle n'entraîne pas le rejet total du fichier. Seule la ligne en erreur sera rejetée.**

### 6.2. Nombre et type de séparateurs pour chaque ligne

Le format des séparateurs doit correspondre à des point-virgules. Le nombre de séparateur doit être égal à 66 pour la V2024.

code erreur = B01P000040

**Ce contrôle entraîne le rejet total du fichier.**

### 6.3. Contrôles sur les données transmises par la DGFIP et les données renseignées par le déclarant

Les contrôles effectués par le batch de pré-contrôles sur les données du fichier sont précisées dans la partie 7. Structure du fichier ci-dessous.

**Ces contrôles n'entraînent pas le rejet total du fichier. Seule la ligne en erreur sera rejetée.**

## 7. Structure du fichier

### Colonne A - « déclarer » :

Pour qu'une ligne du fichier csv soit prise en compte par le traitement de déclaration, la colonne « déclarer » doit être complétée par « X ». Les autres lignes seront ignorées par le traitement.

### Colonne B - « annuler\_occupation » :

Si les données de l'occupation sont erronées (occupant n'ayant jamais occupé le local, local n'existant pas, etc.), et uniquement dans ce cas, il est possible de supprimer cette occupation. Pour ce faire, la colonne « annuler\_occupation » doit être complétée par « X ». Pour déclarer la situation correcte, il faudra dupliquer la ligne et cocher la colonne « déclarer ».

**Attention, il n'est pas possible de cocher, à la fois, « déclarer » et « annuler\_occupation » sur la même ligne. Si l'on souhaite annuler une occupation et déclarer une autre situation d'occupation, il conviendra de dupliquer la ligne, de cocher « annuler\_occupation » sur la première et de cocher « déclarer » sur la deuxième en indiquant la nouvelle situation d'occupation.**

Pour indiquer qu'une situation d'occupation a changé, il faut mettre une date de fin d'occupation, puis dupliquer la ligne pour indiquer la nouvelle situation d'occupation. Dans ce cas les 2 lignes doivent être cochées « déclarer ».

### Colonne de C à AA : description du local

Cette partie du tableau concerne la description des locaux :

- Numéro fiscal du local (invariant) ;
- Adresse du local ;
- Référence cadastrale du local ;
- Descriptif du local.

Ces données permettent d'identifier le local, elles sont communiquées à titre d'information.

**Aucune modification de ces données ne sera prise en compte.** Pour toute modification, le déclarant est invité à se rapprocher des centres des impôts fonciers.

### Colonne de AB à BO :

Cette partie permet de définir les données liées à l'occupation et le loyer (occupants, situation d'occupation et loyer).

Au téléchargement du fichier de déclaration, certaines données seront renseignées. Elles proviennent des informations connues de l'administration ou des précédentes déclarations.

L'intégralité de ces données peut être modifiée lors de la déclaration. Certaines données sont obligatoires comme indiqué dans le tableau ci-dessous.

- Colonne BM : **observation**

Cette colonne est réservée au déclarant. Elle permet d'indiquer des informations propres à sa gestion (identifiant interne, ...).

Cette donnée sera conservée après chaque déclaration, à partir de la campagne 2024, et réintégrée dans le fichier de déclaration mis à disposition du déclarant.

Un contrôle de format sera appliqué (cf. tableau ci-dessous).

- Colonne BN : **Code exclusion TLV/THLV**

Nouvelle colonne qui a été ajoutée pour exclure les locaux vacants de la TLV ou de la THLV selon le périmètre, lorsque la vacance est indépendante de la volonté du propriétaire.

Cette donnée peut prendre les valeurs suivantes :

Valeurs code exclusion	Signification
Z	– Local destiné à être démolé ou à une opération de rénovation urbaine
Y	– Local inhabitable
M	– Local invendable ou non louable au prix du marché
O	– Local loué au moins 90 jours consécutifs au cours de l'année précédente (TLV) ou des deux années précédentes (THLV)
X	– Autre motif

- Colonne BO : **Date de la dernière déclaration**

Nouvelle colonne qui a été ajoutée pour indiquer la date de la dernière déclaration prise en compte pour un local. Cette information est particulièrement utile en cas de déclarations successives.

Liste des données contenues dans le fichier de déclaration d'occupation

Le tableau ci-dessous liste les colonnes du fichier CSV. Pour chaque donnée (colonne) il est précisé

- le nom ;
- le libellé complet ;

- le type ;
- la longueur ;
- le contenu : si la donnée est attendue, les valeurs possibles... ;
- les contrôles : pour chaque contrôle, il est précisé le type de contrôle (contrôle bloquant ou contrôle signalement) et les règles de gestion pour chacun des contrôles.



# ANNEXE 1 : Descriptif du fichier de déclaration d'occupation et de loyer

Colonne	Entête	Libellé complet	Type	Longueur	Contenu	Facultatif ou Obligatoire	Contrôles
A	declarer	Declarer	VARCHAR	1	X	Facultatif	<p>Ce champ permet d'indiquer si la ligne doit être prise en compte par le traitement de déclaration d'occupation. Si le champ = X, alors la ligne sera prise en compte par le traitement de déclaration Si le champ est différent de X, alors la ligne sera ignorée par le traitement de déclaration</p> <p><b>Contrôle bloquant</b> Batch de pré-contrôle (bac à sable) code erreur = B01P000001 RG : Vérification du format. Ce champ peut prendre les valeurs « X » ou null : Si format incorrect alors la ligne est rejetée</p> <p><b>Contrôle bloquant</b> Batch de pré-contrôle (bac à sable) code erreur = B01P000002 RG : Vérification que sur une ligne il n'y ait pas, à la fois, « declarer » ET « annuler_occupation » de coché. Si « declarer » = « X » ET « annuler_occupation » = « X » alors la ligne est rejetée</p>
B	annuler_occupation	Annuler occupation	VARCHAR	1	X	Facultatif	<p>Si ce champ est valorisé à « X », et qu'il existe une occupation pour ce local, cette occupation sera supprimée par le traitement de déclaration.</p> <p><b>Contrôle bloquant</b> Batch de pré-contrôle (bac à sable) code erreur = B01P000003 RG : Vérification du format. Ce champ peut prendre les valeurs « X » ou null : Si format incorrect alors la ligne est rejetée</p>
C	noFiscalDuLocal	Numéro fiscal du local	VARCHAR	13	<p>Cette donnée est fournie par la DGFiP et ne doit pas être modifiée : Les 12 premiers caractères (sans la clé) sont identiques à ceux utilisés dans les anciens fichiers</p> <p>La chaîne de 5 premiers caractère du <b>noFiscalDuLocal</b> est constituée du code département (2 caractères) et du code commune (3 caractères). Pour les départements d'outre-mer, le code département est de 3 caractères et le code commune de 2 caractères.</p> <p>La clé est la même qui est utilisée dans les applications</p>	Obligatoire	<p><b>Contrôle bloquant</b> Batch de pré-contrôle (bac à sable) code erreur = B01P000004 - «noFiscalDuLocal» est obligatoire RG : Présence de la donnée : Si donnée absente alors contrôle KO. La ligne est rejetée</p> <p><b>Contrôle bloquant</b> Batch de pré-contrôle (bac à sable) code erreur = B01P000005 RG : Vérification du format (chaîne de 12 caractères numériques + 1 lettre) : Si format incorrect alors la ligne est rejetée</p> <p><b>Contrôle bloquant</b> Batch de pré-contrôle (bac à sable) code erreur = B01P000006 RG : Vérification de la clé selon la règle de calcul <b>en annexe 6</b> (modulo 23 sur les 10 derniers chiffres) : Si clé incorrect alors la ligne est rejetée</p>

					foncières.		
D	idGroupLoc	Identifiant d'un groupe de locaux	VARCHAR	13	Donnée communiquée à titre d'information	Facultatif	<b>Pas de contrôle</b> Aucune modification de cette donnée ne sera prise en compte
E	cdDept	Code du département	VARCHAR	3	Donnée communiquée à titre d'information	Facultatif	<b>Pas de contrôle</b> Aucune modification de cette donnée ne sera prise en compte
F	libelle_departement	Libellé du département	VARCHAR	38	Donnée communiquée à titre d'information	Facultatif	<b>Pas de contrôle</b> Aucune modification de cette donnée ne sera prise en compte
G	libelle_commune	Libellé de la commune	VARCHAR	38	Donnée communiquée à titre d'information	Facultatif	<b>Pas de contrôle</b> Aucune modification de cette donnée ne sera prise en compte
H	noVoirie	Numéro de voirie	VARCHAR	4	Donnée communiquée à titre d'information	Facultatif	<b>Pas de contrôle</b> Aucune modification de cette donnée ne sera prise en compte
I	indRep	Indice de répétition (B, T, Q...)	VARCHAR	1	Donnée communiquée à titre d'information	Facultatif	<b>Pas de contrôle</b> Aucune modification de cette donnée ne sera prise en compte
J	libelle_voie	Libellé de voie	VARCHAR	38	Donnée communiquée à titre d'information	Facultatif	<b>Pas de contrôle</b> Aucune modification de cette donnée ne sera prise en compte
K	noBatiment	Numéro du bâtiment	VARCHAR	2	Donnée communiquée à titre d'information	Facultatif	<b>Pas de contrôle</b> Aucune modification de cette donnée ne sera prise en compte
L	noEscalier	Numéro de l'escalier	VARCHAR	2	Donnée communiquée à titre d'information	Facultatif	<b>Pas de contrôle</b> Aucune modification de cette donnée ne sera prise en compte
M	noEtage	Numéro de l'étage	VARCHAR	2	Donnée communiquée à titre d'information	Facultatif	<b>Pas de contrôle</b> Aucune modification de cette donnée ne sera prise en compte
N	noPorte	Numéro de porte	VARCHAR	5	Donnée communiquée à titre d'information	Facultatif	<b>Pas de contrôle</b> Aucune modification de cette donnée ne sera prise en compte
O	cdPrefix	Code du préfixe	VARCHAR	3	Donnée communiquée à titre d'information	Facultatif	<b>Pas de contrôle</b> Aucune modification de cette donnée ne sera prise en compte
P	cdSection	Code de la section	VARCHAR	2	Donnée communiquée à titre d'information	Facultatif	<b>Pas de contrôle</b> Aucune modification de cette donnée ne sera prise en compte
Q	noPlan	Numéro du plan	VARCHAR	4	Donnée communiquée à titre d'information	Facultatif	<b>Pas de contrôle</b> Aucune modification de cette donnée ne sera prise en compte
R	cdNature	Code de la nature du local	VARCHAR	2	Donnée communiquée à titre d'information	Facultatif	<b>Pas de contrôle</b> Aucune modification de cette donnée ne sera prise en compte
S	cdDescHab	Code du descriptif de l'habitation	VARCHAR	38	Donnée communiquée à titre d'information	Facultatif	<b>Pas de contrôle</b> Aucune modification de cette donnée ne sera prise en compte
T	categorie	Catégorie d'un local professionnel	VARCHAR	4	Donnée communiquée à titre d'information	Facultatif	<b>Pas de contrôle</b> Aucune modification de cette donnée ne sera prise en compte
U	nbPiecesPpales	Nombre de pièces principales	INTEGER	10	Donnée communiquée à titre d'information	Facultatif	<b>Pas de contrôle</b>

V	surface	d'habitation Surface totale	INTEGER	9	Donnée communiquée à titre d'information	Facultatif	Aucune modification de cette donnée ne sera prise en compte <b>Pas de contrôle</b> Aucune modification de cette donnée ne sera prise en compte
W	surfacePrincipale	Surface principale d'un local professionnel	INTEGER	9	Donnée communiquée à titre d'information	Facultatif	<b>Pas de contrôle</b> Aucune modification de cette donnée ne sera prise en compte
X	surfaceSecCouv	Surface secondaire couverte d'un local professionnel	INTEGER	9	Donnée communiquée à titre d'information	Facultatif	<b>Pas de contrôle</b> Aucune modification de cette donnée ne sera prise en compte
Y	surfaceSecNonCouv	Surface secondaire non couverte d'un local professionnel	INTEGER	9	Donnée communiquée à titre d'information	Facultatif	<b>Pas de contrôle</b> Aucune modification de cette donnée ne sera prise en compte
Z	surfaceParkCouv	Surface de parking couverte d'un local professionnel	INTEGER	9	Donnée communiquée à titre d'information	Facultatif	<b>Pas de contrôle</b> Aucune modification de cette donnée ne sera prise en compte
AA	surfaceParkNonCouv	Surface de parking non couverte d'un local professionnel	VARCHAR	4	Donnée communiquée à titre d'information	Facultatif	<b>Pas de contrôle</b> Aucune modification de cette donnée ne sera prise en compte

Colonne	Entête	Libellé complet	Type	Longueur	Contenu à renseigner	Facultatif ou Obligatoire	Règles de gestion
AB	loyerMensu	Loyer mensuel	INTEGER	10	Montant du loyer mensuel nu hors charges en euro Ne pas indiquer les centimes.  Cette information est collectée à des fins statistiques dans le cadre de la révision de la valeur locative des locaux d'habitation	Facultatif	<b>Contrôle signalement</b> Batch de pré-contrôle (bac à sable) code erreur = S01P000001 RG : Vérification du format - Si renseigné : Nombre entier de 9 caractères supérieur ou égale à 0 Si format incorrect, alors pas de rejet de la ligne mais la donnée sera ignorée par le traitement
AC	actPro	Activité professionnelle	LOGICAL	1	Présence d'une activité professionnelle : O - oui N - non	Facultatif	<b>Contrôle signalement :</b> Batch de pré-contrôle (bac à sable) code erreur = S01P000003 message d'erreur – format incorrect <b>RG:</b> Vérification du format - Valeurs possibles [O ou N] Si format incorrect, alors sera interprété comme NON  Si absent, alors sera interprété comme NON
AD	meuble	Bien meublé	LOGICAL	1	Le bien est meublé : O - oui N - non	Facultatif	<b>Contrôle signalement :</b> Batch de pré-contrôle (bac à sable) code erreur = S01P000004 message d'erreur – format incorrect <b>RG:</b> Vérification du format - Valeurs possibles [O ou N] Si format incorrect, alors sera interprété comme NON  Si absent, alors sera interprété comme NON
AE	dteEffetLoyer	Date d'effet du loyer	DATE	10	Date d'effet du loyer. C'est la date à laquelle correspond le montant renseigné	Facultatif	<b>Contrôle signalement</b> Batch de pré-contrôle (bac à sable) code erreur = S01P000002 Si loyerMensu est renseigné, alors cette donnée est facultative. vérification des données -RG : Formats de date autorisés : <ul style="list-style-type: none"> <li>• jj/mm/aaaa,</li> <li>• jj-mm-aaaa,</li> <li>• aaaa-mm-jj</li> </ul> où « jj » = jour, « mm » = mois et « aaaa » = année Si format incorrect, alors rejet de la ligne vérification des données
AF	typeLoyer	Type de loyer	VARCHAR	1	Type de loyer : 1 - HLM 2 -Loyer 48 3 - PLR 4 - ILM 5 - Loyer plafonné	Facultatif	<b>Contrôle signalement</b> Batch de pré-contrôle (bac à sable) code erreur = S01P000005 RG : Vérification du format - Valeurs possibles[1 ou 2 ou 3 ou 4 ou 5] Si format incorrect, alors pas de rejet de la ligne mais la donnée sera ignorée du traitement
AG	situationOccup	Situation d'occupation	VARCHAR	2	Peut prendre les valeurs suivantes : 1 – Propriétaire occupant à titre de résidence principale 2 – Propriétaire occupant à	Obligatoire	<b>Contrôle bloquant</b> Batch de pré-contrôle (bac à sable) code_erreur= B01P000007 RG : Vérification de la présence de la donnée : Présence de la donnée : Si donnée absente alors contrôle KO. La ligne est rejetée

					<p>titre de résidence secondaire  3 - Vacant  4 - Occupé à titre gratuit  5 - Location à usage d'habitation  6 - Location à usage professionnel  7 - Location éco participative (airbnb)  8 - Location saisonnière passible de la CFE  9 - Location saisonnière passible de la TH  10 - Loyer Saint-Martin.</p>		<p><b>Contrôle bloquant</b>  Batch de pré-contrôle (bac à sable)  code erreur = B01P000008  RG:Vérification format - Valeurs autorisées [1 à 10]  Si «situationOccup» <b>non null et</b> &lt;&gt; [1 à 10], alors contrôle KO. La ligne est rejetée</p>
AH	typePersonne_1	Type de personne 1	VARCHAR	1	<p>Type de personne :  1 : Physique  2 : Morale</p>	Facultatif (Obligatoire sous condition)	<p><b>Contrôle bloquant</b>  Batch de pré-contrôle (bac à sable)  code erreur = B01P000009  RG : Vérification du format - Valeurs possibles : [null ou 1 ou 2]  Si format incorrect, alors la ligne est rejetée.</p> <p><b>Contrôle bloquant :</b>  Batch de pré-contrôle (bac à sable)  code erreur = B01P000010  RG : Vérification Si situationOccup= 4, 5 ou 6 ; alors la donnée est obligatoire  Si la donnée est absente , alors rejet de la ligne</p> <p><b>Contrôle signalement :</b>  Batch de pré-contrôle (bac à sable)  code_erreur= S01P000006  RG : Vérification Si situationOccup différent de 4 ,5 ou 6 ;et présence de la donnée alors pas de rejet de la ligne , mais la donnée ne sera pas traitée.</p>
AI	spi_1		VARCHAR	13	<p>SPI de l'occupant 1 si personne physique</p> <p>Cette donnée n'est pas alimentée par la DGFIP.  Elle peut être renseignée par le déclarant.</p>	Facultatif (Obligatoire sous condition)	<p><b>Contrôle signalement :</b>  Batch de pré-contrôle (bac à sable)  code erreur = S01P000007  RG : Vérification du format – chaîne de caractère numérique longueur= 13  Si format incorrect, alors pas de rejet de la ligne mais la donnée ne sera pas traitée</p> <p><b>Contrôle signalement :</b>  Batch de pré-contrôle (bac à sable)  code erreur : S01P000008  RG : Vérification de la clé – les 3 derniers chiffres sont un modulo 511 des 10 premiers chiffres  Si clé incorrecte, alors pas de rejet de la ligne mais la donnée ne sera pas traitée</p>
AJ	nomNaissOcc_1	Nom de naissance de l'occupant 1	VARCHAR	56	Nom de naissance de l'occupant 1 si personne physique	Facultatif (Obligatoire sous condition)	<p><b>Contrôle bloquant</b>  Batch de pré-contrôle (bac à sable)  code erreur = B01P000011  RG : Vérification du format  les caractères autorisés dans nom/prenom.nom usage/prénom usage :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• les lettres de l'alphabet en minuscule et majuscule</li> <li>• espace</li> <li>• ' et -</li> <li>• Œ œ Ÿ À Ç È É Ê Ë Û à ç è é ê ë ù Ÿ Â Î Ï Õ Ù Ü â ï ô ö</li> </ul> <p>Tout autre caractère entraîne le rejet de la ligne</p>

						<p>La longueur de la chaîne de caractère = 56 maximum Au-delà la chaîne sera tronquée mais n'entraînera pas le rejet de la ligne.</p> <p><b>Contrôle bloquant</b> Batch de pré-contrôle (bac à sable) code erreur = B01P000012 RG : Vérification Si situationOccup= 4, 5 ou 6 ET si typePersonne_1= 1 Physique ; ET si [nomUsOcc_1 est null]; ALORS la donnée est obligatoire Sinon rejet de la ligne</p> <p><b>Contrôle signalement</b> Batch de pré-contrôle (bac à sable) code erreur = S01P000009 RG : Vérification Si situationOccup différent de 4 ,5 ou 6 ; et présence de la donnée alors pas de rejet de la ligne , mais la donnée ne sera pas traitée.</p>
AK	nomUsOcc_1	Nom d'usage de l'occupant 1	VARCHAR	56	Nom d'usage de l'occupant 1 si personne physique <sub>1</sub>	<p>Facultatif (Obligatoire sous condition)</p> <p><b>Contrôle bloquant</b> Batch de pré-contrôle (bac à sable) code erreur = B01P000013 RG : Vérification du format les caractères autorisés dans nom/prenom.nom usage/prénom usage :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• les lettres de l'alphabet en minuscule et majuscule</li> <li>• espace</li> <li>• ' et -</li> <li>• Œ œ Ÿ À Ç È É Ê Ë Ì à ç è é ê ë ù ÿ Â Ã Ö Ü Û â î ò ü</li> </ul> <p>Tout autre caractère entraîne le rejet de la ligne</p> <p>La longueur de la chaîne de caractère = 56 maximum Au-delà la chaîne sera tronquée mais n'entraînera pas le rejet de la ligne.</p> <p><b>Contrôle bloquant</b> Batch de pré-contrôle (bac à sable) code erreur = B01P000014 RG : Vérification de Si situationOccup= 4, 5 ou 6 ET si typePersonne_1= 1 Physique ET si [nomNaisOcc1 est null] ALORS la donnée est obligatoire Sinon rejet de la ligne</p> <p><b>Contrôle signalement</b> Batch de pré-contrôle (bac à sable) code erreur = S01P000010 RG : Vérification Si situationOccup différent de 4 ,5 ou 6 ; et présence de la donnée alors pas de rejet de la ligne, mais la donnée ne sera pas traitée.</p>
AL	prenomOcc_1	Prénom de l'occupant 1	VARCHAR	56	Premier prénom d'usage de l'occupant 1 si personne	<p>Facultatif (Obligatoire sous condition)</p> <p><b>Contrôle bloquant</b> Batch de pré-contrôle (bac à sable)</p>

					physique	condition)	<p>code erreur = B01P000015  RG : Vérification du format  les caractères autorisés dans nom/prenom.nom usage/prénom usage :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• les lettres de l'alphabet en minuscule et majuscule</li> <li>• espace</li> <li>• ' et -</li> <li>• Œ œ Ÿ À Ç È É Ê Ë Ì à ç è é ê ë ù ÿ Â Ã Ô Ù Ü à î ò ü</li> </ul> <p>Tout autre caractère entraîne le rejet de la ligne</p> <p>La longueur de la chaîne de caractère = 20 maximum  Au-delà la chaîne sera tronquée mais n'entraînera pas le rejet de la ligne.</p> <p><b>Contrôle bloquant</b>  Batch de pré-contrôle (bac à sable)  code erreur = B01P000016  RG : Vérification de  Si situationOccup= 4, 5 ou 6  ET si typePersonne_1= 1 Physique  ALORS la donnée est obligatoire  Sinon rejet de la ligne</p> <p><b>Contrôle signalement</b>  Batch de pré-contrôle (bac à sable)  code erreur = S01P000011  RG : Vérification Si situationOccup différent de 4 ,5 ou 6 ; et présence de la donnée alors pas de rejet de la ligne, mais la donnée ne sera pas traitée.</p>
AM	dteNaiss_1	Date de naissance de l'occupant 1	DATE	10	Date de naissance de l'occupant 1 si personne physique  Cette information permet à la DGFIP d'identifier l'occupant que vous renseignez	Obligatoire	<p><b>Contrôle signalement</b>  Batch de pré-contrôle (bac à sable)  code erreur = S01P000012  RG : Formats de date autorisés :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• jj/mm/aaaa,</li> <li>• jj-mm-aaaa,</li> <li>• aaaa-mm-jj</li> </ul> <p>où « jj » = jour, « mm »= mois et « aaaa »= année  Si format incorrect, alors rejet de la ligne</p>
AN	paysNaiss_1	Pays de naissance de l'occupant 1	VARCHAR	5	Pays de naissance de l'occupant 1 si personne physique  Cette information permet à la DGFIP d'identifier l'occupant que vous renseignez	Facultatif	<p><b>Contrôle signalement</b>  Batch de pré-contrôle (bac à sable)  code erreur = S01P000013  RG :  Si typePersonne_1= 2 : Morale  ET présence de la donnée  ALORS pas de rejet de la ligne et la donnée ne sera pas traitée</p> <p><b>Contrôle signalement</b>  Batch de pré-contrôle (bac à sable)  code erreur = S01P000014  RG : Vérification format (Voir annexe Codes pays en fin de document) - chaîne de caractère numérique, longueur= 5 :  Si format incorrect, alors pas de rejet de la ligne, la donnée ne sera pas traitée</p>
AO	commNaiss_1	Commune de naissance de l'occupant 1	VARCHAR	3	Commune de naissance de l'occupant 1 si personne physique	Facultatif	<p><b>Contrôle signalement</b>  Batch de pré-contrôle (bac à sable)  code erreur = S01P000015</p>

					Cette information permet à la DGFIP d'identifier l'occupant que vous renseignez		<p>RG : Si typePersonne_1= 2: Morale ET présence de la donnée ALORS pas de rejet de la ligne et la donnée ne sera pas traitée</p> <p><b>Contrôle signalement</b> Batch de pré-contrôle (bac à sable) code erreur = S01P000016 RG : - Vérification format - chaîne de caractère numérique, longueur= 2 ou 3 - Code commune de naissance correspond aux trois derniers caractères du code INSEE. Exemple : ORLY = 054 - Point d'attention : vérifier que le 0 significatif ne disparaisse pas selon le formatage du tableur.</p> <p>Point d'attention : Le batch forcera les 0 non significatif pour avoir une commune sur 3 positions</p> <p>Si format incorrect, alors pas de rejet de la ligne, la donnée ne sera pas traitée</p>
AP	deptNaiss_1	Département de naissance de l'occupant 1	VARCHAR	3	<p>Département de naissance de l'occupant 1 si personne physique</p> <p>Cette information permet à la DGFIP d'identifier l'occupant que vous renseignez</p>	Facultatif	<p><b>Contrôle signalement</b> Batch de pré-contrôle (bac à sable) code erreur = S01P000017 RG : Si typePersonne_2= 2: Morale ET présence de la donnée ALORS pas de rejet de la ligne et la donnée ne sera pas traitée</p> <p><b>Contrôle signalement</b> Batch de pré-contrôle (bac à sable) code erreur = S01P000018 RG : Si la donnée est présente , vérification de Si typePersonne_1= 1: Physique ET [paysNaiss_1 = 99100]</p> <p>Si KO pas de rejet de la ligne et la donnée ne sera pas traitée</p> <p><b>Contrôle signalement</b> Batch de pré-contrôle (bac à sable) code erreur = S01P000019 RG : chaîne de caractère, longueur= 2 ou 3</p> <p>Code département possible : • 01-09 • 10 -95 • 971, 972, 973, 974, 975, 976. • Attention pour la Corse 2A (Corsedu-Sud) et 2B (Haute-Corse)</p> <p>Point d'attention : vérifier que le 0 significatif ne disparaisse pas selon le formatage du tableur.</p> <p>Point d'attention : Le batch forcera les 0 non significatif pour avoir une commune sur 2 positions si département a une longueur de 1</p> <p>Si format incorrect, pas de rejet de la ligne et la donnée ne sera pas traitée</p>
AQ	siren_1		VARCHAR	9	SIREN connu de l'occupant 1	Facultatif	<b>Contrôle signalement</b>



					si personne morale	<p>Batch de pré-contrôle (bac à sable) code erreur = S01P000020 RG : Vérification format - chaîne de caractère, longueur= 9 Si format incorrect, pas de rejet de la ligne et la donnée ne sera pas traitée Y compris les identifiants DGFIP qui commencent par U.</p> <p><b>Contrôle signalement</b> Batch de pré-contrôle (bac à sable) code erreur = S01P000021 RG : Incohérence si présence d'un SIREN_1 avec typePersonne_1 = 1 Si «SIREN_1» &lt;&gt; null ET « typePersonne_1 » = 1 Si Ko, pas de rejet de la ligne et la donnée ne sera pas traitée</p> <p><b>Contrôle signalement</b> code erreur = S01P000047 RG : Vérification de la validité d'un numéro SIREN</p> <p>Le principe est le suivant : on multiplie les chiffres de rang impair à partir de la droite par 1, ceux de rang pair par 2 ; la somme de la somme des chiffres des nombres obtenus par ces multiplications doit être multiple de 10 <b>sauf 0</b></p> <p>Si la somme des chiffres &lt;&gt; d'un multiple de 10 OU null Alors, pas de rejet de la ligne et la donnée ne sera pas traitée</p> <p>Exemple SIREN 732829320</p> <table border="1"> <thead> <tr> <th></th> <th>Pos-9</th> <th>Pos-8</th> <th>Pos-7</th> <th>Pos-6</th> <th>Pos-5</th> <th>Pos-4</th> <th>Pos-3</th> <th>Pos-2</th> <th>Pos-1</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Exemple SIREN 732829320</td> <td>7</td> <td>3</td> <td>2</td> <td>8</td> <td>2</td> <td>9</td> <td>3</td> <td>2</td> <td>0</td> </tr> <tr> <td></td> <td>1x7</td> <td>2x3</td> <td>1x2</td> <td>2x8</td> <td>1x2</td> <td>2x9</td> <td>1x3</td> <td>2x2</td> <td>1x0</td> </tr> <tr> <td>Résultat après multiplication</td> <td>7</td> <td>6</td> <td>2</td> <td>16</td> <td>2</td> <td>18</td> <td>3</td> <td>4</td> <td>0</td> </tr> <tr> <td>Résultat après somme des chiffres</td> <td>7</td> <td>6</td> <td>2</td> <td>7 (= 1+6)</td> <td>2</td> <td>9 (= 1+8)</td> <td>3</td> <td>4</td> <td>0</td> </tr> </tbody> </table> <p>La somme des chiffres suivants : 7+6+2+7+2+9+3+4+0 vaut 40, qui est multiple de 10 Attention le SIREN 00000000 n'est pas accepté</p>		Pos-9	Pos-8	Pos-7	Pos-6	Pos-5	Pos-4	Pos-3	Pos-2	Pos-1	Exemple SIREN 732829320	7	3	2	8	2	9	3	2	0		1x7	2x3	1x2	2x8	1x2	2x9	1x3	2x2	1x0	Résultat après multiplication	7	6	2	16	2	18	3	4	0	Résultat après somme des chiffres	7	6	2	7 (= 1+6)	2	9 (= 1+8)	3	4	0
	Pos-9	Pos-8	Pos-7	Pos-6	Pos-5	Pos-4	Pos-3	Pos-2	Pos-1																																															
Exemple SIREN 732829320	7	3	2	8	2	9	3	2	0																																															
	1x7	2x3	1x2	2x8	1x2	2x9	1x3	2x2	1x0																																															
Résultat après multiplication	7	6	2	16	2	18	3	4	0																																															
Résultat après somme des chiffres	7	6	2	7 (= 1+6)	2	9 (= 1+8)	3	4	0																																															
AR	denomSoc_1	Dénomination sociale de l'occupant 1	VARCHAR	56	Raison sociale de l'occupant 1 si personne morale	Facultatif (Obligatoire sous condition)	<p><b>Contrôle bloquant</b> Batch de pré-contrôle (bac à sable) code erreur = B01P000017 RG : Si typePersonne_1= 2 : Morale ;</p>																																																	

							<p>ALORS la donnée est obligatoire Si KO, alors rejet de la ligne</p> <p><b>Contrôle bloquant</b> Batch de pré-contrôle (bac à sable) code erreur = B01P000018 RG : Vérification chaîne de caractère, longueur= 56 maximum les caractères autorisés sont les suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• les chiffres de 0 à 9</li> <li>• les lettres de l'alphabet en minuscule et majuscule</li> <li>• espace</li> <li>• ' et -</li> <li>• ! \$ &amp; * + . : ; &lt; = &gt; ? @ [ ] { } € œ Ÿ ¤ £ ¥ ° À Ç È É Ê Ë Ì à ç è é ê ë ù ÿ # % () / Á Â Ã Ö Ü Ü ä ï ð ó ü</li> </ul> <p>Tout autre caractère entraîne le rejet de la ligne</p>
AS	formJuridiq_1	Forme juridique de l'occupant 1	VARCHAR	7	Forme juridique de l'occupant 1 si personne morale	Facultatif	<p><b>Contrôle signalement</b> Batch de pré-contrôle (bac à sable) code erreur = S01P000022 RG : Si typePersonne_1= 1: Physique ET présence de la donnée</p> <p>ALORS pas de rejet de la ligne et la donnée ne sera pas traitée</p> <p><b>Contrôle signalement</b> Batch de pré-contrôle (bac à sable) code erreur = S01P000023 RG : Vérification conformité (Voir annexe Liste des formes juridiques en fin de document) Si KO , pas de rejet de la ligne et la donnée ne sera pas traitée</p>
AT	dteDebOccup_1	Date de début de l'occupation 1	DATE	10	Date de début de l'occupation1	Obligatoire	<p><b>Contrôle bloquant</b> Batch de pré-contrôle (bac à sable) code erreur = B01P000019 RG : Si absent, alors rejet de la ligne</p> <p><b>Contrôle bloquant</b> Batch de pré-contrôle (bac à sable) code erreur = B01P000020 RG : Formats de date autorisés :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• jj/mm/aaaa,</li> <li>• jj-mm-aaaa,</li> <li>• aaaa-mm-jj</li> </ul> <p>où « jj » = jour, « mm »= mois et « aaaa »= année Si format incorrect, alors rejet de la ligne</p> <p><b>Contrôle bloquant</b> Batch de pré-contrôle (bac à sable) code erreur = B01P000021 RG : La date doit être antérieure ou égale à la date du jour de déclaration Sinon, rejet de la ligne</p>
AU	dteFinOccup_1	Date de fin de l'occupation1	DATE	10	Date de fin de l'occupation 1	Facultatif	<p><b>Si la donnée est présente</b> <b>Contrôle bloquant :</b> Batch de pré-contrôle (bac à sable) code erreur = B01P000022 RG : Formats de date autorisés :</p>

							<ul style="list-style-type: none"> <li>• jj/mm/aaaa,</li> <li>• jj-mm-aaaa,</li> <li>• aaaa-mm-jj</li> </ul> <p>où « jj » = jour, « mm » = mois et « aaaa » = année Si format incorrect, alors rejet de la ligne</p> <p><b>Contrôle bloquant</b> Batch de pré-contrôle (bac à sable) code erreur = B01P000023 RG : La date doit être antérieure ou égale à la date du jour de déclaration ET postérieure à la date de « dteDebOccup_1 » Sinon, rejet de la ligne</p>
AV	typePersonne_2	Type de personne 2	VARCHAR	1	Type de personne : 1 : Physique 2 : Morale	Facultatif (Obligatoire sous condition)	<p><b>Contrôle bloquant</b> Batch de pré-contrôle (bac à sable) code erreur = B01P000024 RG : Vérification du format - Valeurs possibles : [null ou 1 ou 2] Si « typePersonne_2 » &lt;&gt; [null ou 1 ou 2] Alors la ligne est rejetée.</p> <p><b>Contrôle bloquant :</b> <del>Batch de pré-contrôle (bac à sable)- code erreur = B01P000025</del> RG : <del>Vérification Si situationOccup= 4, 5 ou 6 ; alors la donnée est obligatoire- Si la donnée est absente , alors rejet de la ligne</del></p> <p><b>Contrôle signalement :</b> Batch de pré-contrôle (bac à sable) code erreur = S01P000024 RG : Vérification Si situationOccup différent de 4 ,5 ou 6 ; et présence de la donnée alors pas de rejet de la ligne , mais la donnée ne sera pas traitée.</p>
AW	spi_2		VARCHAR	13	SPI de l'occupant si personne physique  Cette donnée n'est pas alimentée par la DGFiP. Elle peut être renseignée par le déclarant.	Facultatif	<p><b>Si « typPersonne_2 » IS NULL, ne pas prendre en compte la donnée</b></p> <p><b>Contrôle signalement :</b> Batch de pré-contrôle (bac à sable) code erreur = S01P000025 RG : Vérification du format – chaîne de caractère numérique longueur= 13 Si format incorrect, alors pas de rejet de la ligne mais la donnée ne sera pas traitée</p> <p><b>Contrôle signalement :</b> Batch de pré-contrôle (bac à sable) code erreur = S01P000026 RG : Vérification de la clé – les 3 derniers chiffres sont un modulo 511 des 10 premiers chiffres Si clé incorrecte, alors pas de rejet de la ligne mais la donnée ne sera pas traitée.</p>
AX	nomNaissOcc_2	Nom de naissance de l'occupant 2	VARCHAR	56	Nom de naissance de l'occupant 2 si personne physique	Facultatif (Obligatoire sous condition)	<p><b>Contrôle bloquant</b> Batch de pré-contrôle (bac à sable) code erreur = B01P000026 RG : Vérification du format les caractères autorisés dans nom/prenom.nom usage/prénom usage :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• les lettres de l'alphabet en minuscule et majuscule</li> <li>• espace</li> <li>• ' et -</li> <li>• Œ œ Ÿ À Ç È É Ê Ë Ì à ç è é ê ë ù ÿ Á Â Ã Ä Å Æ Ç È É Ê Ë Ì Ó Ô Ù Ü à á â ã ö</li> </ul> <p>Tout autre caractère entraîne le rejet de la ligne</p>

							<p>La longueur de la chaîne de caractère = 56 maximum Au-delà la chaîne sera tronquée mais n'entraînera pas le rejet de la ligne.</p> <p><b>Contrôle bloquant</b> Batch de pré-contrôle (bac à sable) code erreur = B01P000027 RG : Vérification de Si situationOccup= 4, 5 ou 6 ET si typePersonne_2= 1 Physique ET si [nomUsOcc_2 est null]; ALORS la donnée est obligatoire Sinon rejet de la ligne</p> <p><b>Contrôle signalement</b> Batch de pré-contrôle (bac à sable) code erreur = S01P000027 RG : Vérification Si situationOccup différent de 4 ,5 ou 6 ;et présence de la donnée alors pas de rejet de la ligne , mais la donnée ne sera pas traitée.</p> <p><b>Contrôle signalement</b> Batch de pré-contrôle (bac à sable) code erreur = S01P000049 RG : Vérification si présence d'un nom de naissance et absence du typepersonne_2, alors pas de rejet de la ligne, mais la donnée ne sera pas traitée.</p>
AY	nomUsOcc_2	Nom d'usage de l'occupant de l'occupant 2	VARCHAR	56	Nom d'usage de l'occupant 2 si personne physique	Facultatif (Obligatoire sous condition)	<p><b>Si « typPersonne_2 » IS NULL, ne pas prendre en compte la donnée</b></p> <p><b>Contrôle bloquant</b> Batch de pré-contrôle (bac à sable) code erreur = B01P000028 RG : Vérification du format les caractères autorisés dans nom/prenom.nom usage/prénom usage :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• les lettres de l'alphabet en minuscule et majuscule</li> <li>• espace</li> <li>• ' et -</li> <li>• Œ œ Ÿ À Ç È É Ê Ë Ì à ç è é ê ë ù ÿ Â Ã Ö Ü Ü ä å î ð ö</li> </ul> <p>Tout autre caractère entraîne le rejet de la ligne</p> <p>La longueur de la chaîne de caractère = 56 maximum Au-delà la chaîne sera tronquée mais n'entraînera pas le rejet de la ligne.</p> <p><b>Contrôle bloquant</b> Batch de pré-contrôle (bac à sable) code erreur = B01P000029 RG : Vérification de Si situationOccup= 4, 5 ou 6 ET si typePersonne_2= 1 Physique ET si [nomNaisOcc_2est null] ALORS la donnée est obligatoire Sinon rejet de la ligne</p>

							<p><b>Contrôle signalement</b> Batch de pré-contrôle (bac à sable) code erreur = S01P000028 RG : Vérification Si situationOccup différent de 4 ,5 ou 6 ;et présence de la donnée alors pas de rejet de la ligne , mais la donnée ne sera pas traitée.</p> <p><b>Contrôle signalement</b> Batch de pré-contrôle (bac à sable) code erreur = S01P000050 RG : Vérification si présence d'un nom de naissance et absence du typepersonne_2, alors pas de rejet de la ligne, mais la donnée ne sera pas traitée.</p>
AZ	preNomOcc_2	Prénom de l'occupant 2	VARCHAR	56	Premier prénom d'usage de l'occupant 2 si personne physique	Facultatif (Obligatoire sous condition)	<p><b>Si « typPersonne_2 » IS NULL, ne pas prendre en compte la donnée</b></p> <p><b>Contrôle bloquant</b> Batch de pré-contrôle (bac à sable) code erreur = B01P000030 RG : Vérification du format les caractères autorisés dans nom/prénom.nom usage/prénom usage :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• les lettres de l'alphabet en minuscule et majuscule</li> <li>• espace</li> <li>• ' et -</li> <li>• Œ œ Ÿ À Ç È É Ê Ë Ì à ç è é ê ë ù ÿ Â Ã Ô Ù Ü à â ï ò ü</li> </ul> <p>Tout autre caractère entraîne le rejet de la ligne</p> <p>La longueur de la chaîne de caractère = 20 maximum Au-delà la chaîne sera tronquée mais n'entraînera pas le rejet de la ligne.</p> <p><b>Contrôle bloquant</b> Batch de pré-contrôle (bac à sable) code erreur = B01P000031 RG : Vérification de Si situationOccup= 4, 5 ou 6 ET si typePersonne_2= 1 Physique ALORS la donnée est obligatoire Sinon rejet de la ligne</p> <p><b>Contrôle signalement</b> Batch de pré-contrôle (bac à sable) code erreur = S01P000029 RG : Vérification Si situationOccup différent de 4 ,5 ou 6 ;et présence de la donnée alors pas de rejet de la ligne, mais la donnée ne sera pas traitée.</p>
BA	dteNaiss_2	Date de naissance de l'occupant 2	DATE	10	Date de naissance de l'occupant 2 si personne physique  Cette information permet à la DGFiP d'identifier l'occupant que vous renseignez	Obligatoire	<p><b>Si « typPersonne_2 » IS NULL, ne pas prendre en compte la donnée</b></p> <p><b>Contrôle signalement</b> Batch de pré-contrôle (bac à sable) code erreur = S01P000030 RG : Formats de date autorisés :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• jj/mm/aaaa,</li> <li>• jj-mm-aaaa,</li> <li>• aaaa-mm-jj</li> </ul> <p>où « jj » = jour, « mm » = mois et « aaaa » = année</p>

BB	paysNaiss_2	Pays de naissance de l'occupant 2	VARCHAR	5	<p>Pays de naissance de l'occupant 2 si personne physique</p> <p>Cette information permet à la DGFIIP d'identifier l'occupant que vous renseignez</p>	Facultatif	<p>Si format incorrect, alors rejet de la ligne</p> <p><b>Si « typPersonne_2 » IS NULL, ne pas prend en compte la donnée</b></p> <p><b>Contrôle signalement</b>  Batch de pré-contrôle (bac à sable)  code erreur = S01P000031  RG : Si typePersonne_2= 2: Morale  ET présence de la donnée  ALORS pas de rejet de la ligne et la donnée ne sera pas traitée</p> <p><b>Contrôle signalement</b>  Batch de pré-contrôle (bac à sable)  code erreur = S01P000032  RG : Vérification format (Voir annexe Codes pays en fin de document) - chaîne de caractère numérique, longueur= 5 :  Si format incorrect, alors pas de rejet de la ligne, la donnée ne sera pas traitée</p>
BC	commNaiss_2	Commune de naissance de l'occupant 2			<p>Commune de naissance de l'occupant 2 si personne physique</p> <p>Cette information permet à la DGFIIP d'identifier l'occupant que vous renseignez</p>	Facultatif	<p><b>Si « typPersonne_2 » IS NULL, ne pas prend en compte la donnée</b></p> <p><b>Contrôle signalement</b>  Batch de pré-contrôle (bac à sable)  code erreur = S01P000033  RG : Si typePersonne_2= 2: Morale  ET présence de la donnée  ALORS pas de rejet de la ligne et la donnée ne sera pas traitée</p> <p><b>Contrôle signalement</b>  Batch de pré-contrôle (bac à sable)  code erreur = S01P000034  RG :  - Vérification format - chaîne de caractère numérique, longueur= 2 ou 3  - Code commune de naissance correspond aux trois derniers caractères du code INSEE. Exemple : ORLY = 054  - Point d'attention : vérifier que le 0 significatif ne disparaisse pas selon le formatage du tableur.</p> <p>Point d'attention : Le batch forcera les 0 non significatif pour avoir une commune sur 3 positions</p> <p>Si format incorrect, alors pas de rejet de la ligne, la donnée ne sera pas traitée</p>
BD	deptNaiss_2	Département de naissance de l'occupant 2	VARCHAR	3	<p>Commune de naissance de l'occupant 2 si personne physique</p> <p>Cette information permet à la DGFIIP d'identifier l'occupant que vous renseignez</p>	Facultatif	<p><b>Si « typPersonne_2 » IS NULL, ne pas prend en compte la donnée</b></p> <p><b>Contrôle signalement</b>  Batch de pré-contrôle (bac à sable)  code erreur = S01P000035  RG : Si typePersonne_2= 2: Morale  ET présence de la donnée  ALORS pas de rejet de la ligne et la donnée ne sera pas traitée</p> <p><b>Contrôle signalement</b>  Batch de pré-contrôle (bac à sable)  code erreur = S01P000036  RG : Si la donnée est présente, vérification de  Si typePersonne_2= 1: Physique  ET [paysNaiss_2 = 99100]</p> <p>Si KO pas de rejet de la ligne et la donnée ne sera pas traitée</p>

						<p><b>Contrôle signalement</b> Batch de pré-contrôle (bac à sable) code erreur = S01P000037 RG : chaîne de caractère, longueur= 2 ou 3</p> <p>Code département possible : • 01-09 • 10 -95 • 971, 972, 973, 974, 975, 976. • Attention pour la Corse 2A (Corse-du-Sud) et 2B (Haute-Corse)</p> <p>Point d'attention : vérifier que le 0 significatif ne disparaisse pas selon le formatage du tableur.</p> <p>Point d'attention : Le batch forcera les 0 non significatif pour avoir une commune sur 2 positions si département a une longueur de 1</p> <p>Si format incorrect, pas de rejet de la ligne et la donnée ne sera pas traitée</p>	
BE	siren_2		VARCHAR	3	SIREN connu de l'occupant 2 si personne morale	Facultatif	<p><b>Contrôle signalement</b> Batch de pré-contrôle (bac à sable) code erreur = S01P000038 RG : Vérification format - chaîne de caractère, longueur= 9 Si format incorrect, pas de rejet de la ligne et la donnée ne sera pas traitée Y compris les identifiants DGFIP qui commencent par U.</p> <p><b>Contrôle signalement</b> Batch de pré-contrôle (bac à sable) code erreur = S01P000039 RG : Incohérence si présence d'un SIREN_2 avec typePersonne2 = 1 Si «SIREN_2» &lt;&gt; null ET « typePersonne_2 » = 1 Si Ko, pas de rejet de la ligne et la donnée ne sera pas traitée</p> <p><b>Contrôle signalement</b> Batch de pré-contrôle (bac à sable) code erreur = S01P000048 RG : Vérification de la validité d'un numéro SIREN</p> <p>Le principe est le suivant : on multiplie les chiffres de rang impair à partir de la droite par 1, ceux de rang pair par 2 ; la somme de la somme des chiffres des nombres obtenus par ces multiplications doit être multiple de 10 <b>sauf 0</b></p> <p>Si la somme des chiffres &lt;&gt; d'un multiple de 10 OU nulle Alors, pas de rejet de la ligne et la donnée ne sera pas traitée</p> <p>Exemple SIREN 732829320</p>

							Pos - 9	Pos - 8	Pos - 7	Pos - 6	Pos - 5	Pos - 4	Pos - 3	Pos - 2	Pos - 1
							7	3	2	8	2	9	3	2	0
							1x7	2x3	1x2	2x8	1x2	2x9	1x3	2x2	1x0
							7	6	2	16	2	18	3	4	0
							7	6	2	7 (= 1+6)	2	9 (= 1+8)	3	4	0
							La somme des chiffres suivants : 7+6+2+7+2+9+3+4+0 vaut 40, qui est multiple de 10 Attention le SIREN 000000000 n'est pas accepté								
<b>BF</b>	denomSoc_2	Dénomination sociale de l'occupant 2	VARCHAR	9	SIREN de l'occupant 2 si personne morale	Facultatif (Obligatoire sous condition)	<p><b>Contrôle bloquant</b> Batch de pré-contrôle (bac à sable) code erreur = B01P000032 RG : Si typePersonne_2= 2 : Morale ; ALORS la donnée est obligatoire Si KO, alors rejet de la ligne</p> <p><b>Contrôle bloquant</b> Batch de pré-contrôle (bac à sable) code erreur = B01P000033 RG : Chaîne de caractère, longueur= 56 maximum les caractères autorisés sont les suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• les chiffres de 0 à 9</li> <li>• les lettres de l'alphabet en minuscule et majuscule</li> <li>• espace</li> <li>• ' et -</li> <li>• ! \$ &amp; * + . ; &lt; = &gt; ? @ [ ] { } € £ ¤ ¥ ° À Ç È É Ê Ë Ì à ç è é ê ë ù ÿ # % () / Á Â Ã Ô Ù Ú û ä å î ð ö ü</li> </ul> <p>Tout autre caractère entraîne le rejet de la ligne</p> <p><b>Contrôle signalement</b> Batch de pré-contrôle (bac à sable) code erreur = S01P000054 RG : Vérification si présence d'une dénomination et absence du typepersonne_2, alors pas de rejet de la ligne, mais la donnée ne sera pas traitée.</p>								
<b>BG</b>	formJuridiq_2	Forme juridique	VARCHAR	56	Raison sociale de l'occupant 2 si personne morale	Facultatif	<p><b>Si « typPersonne_2 » IS NULL, ne pas prend en compte la donnée</b></p> <p><b>Contrôle signalement</b> Batch de pré-contrôle (bac à sable) code erreur = S01P000040 RG : Si typePersonne_2= 1: Physique ET présence de la donnée ALORS pas de rejet de la ligne et la donnée ne sera pas traitée</p> <p><b>Contrôle signalement</b> Batch de pré-contrôle (bac à sable) code erreur = S01P000041</p>								



							RG : Vérification conformité (Voir annexe Liste des formes juridiques en fin de document) Si KO , pas de rejet de la ligne et la donnée ne sera pas traitée
BH	dteDebOccup_2	Date de début de l'occupation 2	VARCHAR	7	Forme juridique de l'occupant 2 si personne morale	Facultatif	<p><b>Contrôle bloquant</b> Batch de pré-contrôle (bac à sable) code erreur = B01P000034 RG : Si « typePersonne_2 » = 1 ou 2 ET Si donnée absente absente, alors rejet de la ligne</p> <p><b>Contrôle bloquant</b> Batch de pré-contrôle (bac à sable) code erreur = B01P000035 RG : Formats de date autorisés :  <ul style="list-style-type: none"> <li>• jj/mm/aaaa,</li> <li>• jj-mm-aaaa,</li> <li>• aaaa-mm-jj</li> </ul> où « jj » = jour, « mm » = mois et « aaaa » = année Si format incorrect, alors rejet de la ligne</p> <p><b>Contrôle bloquant</b> Batch de pré-contrôle (bac à sable) code erreur = B01P000036 RG : La date doit être antérieure ou égale à la date du jour de déclaration Sinon, rejet de la ligne</p>
BI	dteFinOccup_2	Date de fin de l'occupation 2	DATE	10	Date de début de l'occupation 2	Facultatif	<p><b>Si « typPersonne_2 » IS NULL, ne pas prend en compte la donnée</b> <b>Si la donnée est présente</b> <b>Contrôle bloquant :</b> Batch de pré-contrôle (bac à sable) code erreur = B01P000037 RG : Formats de date autorisés :  <ul style="list-style-type: none"> <li>• jj/mm/aaaa,</li> <li>• jj-mm-aaaa,</li> <li>• aaaa-mm-jj</li> </ul> où « jj » = jour, « mm » = mois et « aaaa » = année Si format incorrect, alors rejet de la ligne</p> <p><b>Contrôle bloquant</b> Batch de pré-contrôle (bac à sable) code erreur = B01P000038 RG : La date doit être antérieure ou égale à la date du jour de déclaration ET postérieure à la date de « dteDebOccup_2 » Sinon, rejet de la ligne</p>
BJ	denomGestionnaire	Raison sociale du gestionnaire	VARCHAR	56	Raison sociale du gestionnaire du bien avec lequel le propriétaire a signé un contrat qui interdit toute utilisation personnelle	Facultatif	<p><b>Contrôle signalement</b> Batch de pré-contrôle (bac à sable) code erreur = S01P000042 RG : Vérification chaîne de caractère, longueur= 56 maximum les caractères autorisés sont les suivants :  <ul style="list-style-type: none"> <li>• les chiffres de 0 à 9</li> <li>• les lettres de l'alphabet en minuscule et majuscule</li> <li>• ' et -</li> <li>• ! \$ &amp; * + . ; &lt; = &gt; ? @ [ ] { } € £ ¤ ¥ ° À Ç È É Ê Ë Ì Í Î Ï Ñ Ò Ó Ô Ù Ú Û Ü Ý Þ ß à á â ã ä å æ ç è é ê ë ù</li> </ul> </p>
BK	sirenPersonnePhysique	SIREN de la personne physique	VARCHAR	9	SIREN du propriétaire s'il est personne physique et loue son bien meublé par lui-	Facultatif	<p><b>Contrôle signalement</b> Batch de vérification des données code erreur = S01P000043</p>

					même (sans faire appel à un gestionnaire de biens)	<p>RG: Vérification de format - chaîne de caractère numérique, longueur= 9 maximum Si format incorrect, pas de rejet de la ligne et la donnée ne sera pas traitée</p> <p><b>Contrôle signalement</b> Batch de pré-contrôle (bac à sable) code erreur = S01P000051 RG : Vérification de la validité d'un numéro SIREN</p> <p>Le principe est le suivant : on multiplie les chiffres de rang impair à partir de la droite par 1, ceux de rang pair par 2 ; la somme de la somme des chiffres des nombres obtenus par ces multiplications doit être multiple de 10 <b>sauf 0</b></p> <p>Si la somme des chiffres &lt;&gt; d'un multiple de 10 OU nulle Alors, pas de rejet de la ligne et la donnée ne sera pas traitée</p> <p>Exemple SIREN 732829320</p> <table border="1"> <thead> <tr> <th></th> <th>Pos-9</th> <th>Pos-8</th> <th>Pos-7</th> <th>Pos-6</th> <th>Pos-5</th> <th>Pos-4</th> <th>Pos-3</th> <th>Pos-2</th> <th>Pos-1</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Exemple SIREN 732829320</td> <td>7</td> <td>3</td> <td>2</td> <td>8</td> <td>2</td> <td>9</td> <td>3</td> <td>2</td> <td>0</td> </tr> <tr> <td></td> <td>1x7</td> <td>2x3</td> <td>1x2</td> <td>2x8</td> <td>1x2</td> <td>2x9</td> <td>1x3</td> <td>2x2</td> <td>1x0</td> </tr> <tr> <td>Résultat après multiplication</td> <td>7</td> <td>6</td> <td>2</td> <td>16</td> <td>2</td> <td>18</td> <td>3</td> <td>4</td> <td>0</td> </tr> <tr> <td>Résultat après somme des chiffres</td> <td>7</td> <td>6</td> <td>2</td> <td>7 (= 1+6)</td> <td>2</td> <td>9 (= 1+8)</td> <td>3</td> <td>4</td> <td>0</td> </tr> </tbody> </table> <p>La somme des chiffres suivants : 7+6+2+7+2+9+3+4+0 vaut 40, qui est multiple de 10 Attention le SIREN 000000000 n'est pas accepté</p>		Pos-9	Pos-8	Pos-7	Pos-6	Pos-5	Pos-4	Pos-3	Pos-2	Pos-1	Exemple SIREN 732829320	7	3	2	8	2	9	3	2	0		1x7	2x3	1x2	2x8	1x2	2x9	1x3	2x2	1x0	Résultat après multiplication	7	6	2	16	2	18	3	4	0	Résultat après somme des chiffres	7	6	2	7 (= 1+6)	2	9 (= 1+8)	3	4	0
	Pos-9	Pos-8	Pos-7	Pos-6	Pos-5	Pos-4	Pos-3	Pos-2	Pos-1																																															
Exemple SIREN 732829320	7	3	2	8	2	9	3	2	0																																															
	1x7	2x3	1x2	2x8	1x2	2x9	1x3	2x2	1x0																																															
Résultat après multiplication	7	6	2	16	2	18	3	4	0																																															
Résultat après somme des chiffres	7	6	2	7 (= 1+6)	2	9 (= 1+8)	3	4	0																																															
BL	sirenGestionnaire	SIREN du gestionnaire du bien	VARCHAR	9	SIREN du gestionnaire du bien avec lequel le propriétaire a signé un contrat qui interdit toute utilisation personnelle	Facultatif	<p><b>Contrôle signalement</b> Batch de vérification des données code erreur = S01P000044 RG: Vérification de format - chaîne de caractère numérique, longueur= 9 maximum Si format incorrect, pas de rejet de la ligne et la donnée ne sera pas traitée</p> <p><b>Contrôle signalement</b> Batch de pré-contrôle (bac à sable) code erreur = S01P000052 RG : Vérification de la validité d'un numéro SIREN</p> <p>Le principe est le suivant : on multiplie les chiffres de rang impair à partir de la droite par 1, ceux de rang pair par 2 ; la somme de la somme des chiffres des nombres obtenus par ces multiplications doit être multiple de 10 <b>sauf 0</b></p> <p>Si la somme des chiffres &lt;&gt; d'un multiple de 10 OU nulle Alors, pas de rejet de la ligne et la donnée ne sera pas traitée</p> <p>Exemple SIREN 732829320</p>																																																	

							<table border="1"> <thead> <tr> <th></th> <th>Pos-9</th> <th>Pos-8</th> <th>Pos-7</th> <th>Pos-6</th> <th>Pos-5</th> <th>Pos-4</th> <th>Pos-3</th> <th>Pos-2</th> <th>Pos-1</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Exemple SIREN 732829320</td> <td>7</td> <td>3</td> <td>2</td> <td>8</td> <td>2</td> <td>9</td> <td>3</td> <td>2</td> <td>0</td> </tr> <tr> <td></td> <td>1x7</td> <td>2x3</td> <td>1x2</td> <td>2x8</td> <td>1x2</td> <td>2x9</td> <td>1x3</td> <td>2x2</td> <td>1x0</td> </tr> <tr> <td>Résultat après multiplication</td> <td>7</td> <td>6</td> <td>2</td> <td>16</td> <td>2</td> <td>18</td> <td>3</td> <td>4</td> <td>0</td> </tr> <tr> <td>Résultat après somme des chiffres</td> <td>7</td> <td>6</td> <td>2</td> <td>7 (=1+6)</td> <td>2</td> <td>9 (=1+8)</td> <td>3</td> <td>4</td> <td>0</td> </tr> </tbody> </table> <p>La somme des chiffres suivants : 7+6+2+7+2+9+3+4+0 vaut 40, qui est multiple de 10 Attention le SIREN 00000000 n'est pas accepté</p>		Pos-9	Pos-8	Pos-7	Pos-6	Pos-5	Pos-4	Pos-3	Pos-2	Pos-1	Exemple SIREN 732829320	7	3	2	8	2	9	3	2	0		1x7	2x3	1x2	2x8	1x2	2x9	1x3	2x2	1x0	Résultat après multiplication	7	6	2	16	2	18	3	4	0	Résultat après somme des chiffres	7	6	2	7 (=1+6)	2	9 (=1+8)	3	4	0
	Pos-9	Pos-8	Pos-7	Pos-6	Pos-5	Pos-4	Pos-3	Pos-2	Pos-1																																																
Exemple SIREN 732829320	7	3	2	8	2	9	3	2	0																																																
	1x7	2x3	1x2	2x8	1x2	2x9	1x3	2x2	1x0																																																
Résultat après multiplication	7	6	2	16	2	18	3	4	0																																																
Résultat après somme des chiffres	7	6	2	7 (=1+6)	2	9 (=1+8)	3	4	0																																																
BM	observation		VARCHAR	500	Cette donnée est conservée après chaque déclaration et réintégrée dans le fichier de déclaration mis à disposition du déclarant.	Facultatif	<p><b>Contrôle signalement</b> Batch de vérification des données code erreur = S01P000045 RG: Vérification de format - chaîne de caractère, longueur= 500 maximum Si format incorrect, pas de rejet de la ligne et la donnée ne sera pas traitée RG : Vérification du format les caractères autorisés sont les suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• les chiffres de 0 à 9</li> <li>• les lettres de l'alphabet en minuscule et majuscule</li> <li>• ' et -</li> <li>• ! \$ &amp; * + . ; &lt; = &gt; ? @ [ ] { } € ¤ œ Ÿ ¢ £ ¥ ° À Ç È É Ê Ë Ì Õ à ç è é ê ë ù ÿ # % () / Â Ã Ä Å Æ Ø Ù Ú û ü</li> </ul> <p>Tout autre caractère entraîne le rejet de la ligne</p> <p>Au-delà de 500 caractères, la chaîne sera tronquée mais n'entraînera pas le rejet de la ligne.</p>																																																		
BN	codeExclusionTlvThlv	Code exclusion TLV/THLV	VARCHAR	1	Code exclusion TLV THLV / Valeurs autorisées : Z : local destiné à être démolit ou à une opération de rénovation urbaine Y : local inhabitable M : local invendable ou non louable au prix du marché O : local loué au moins 90 jours consécutifs au cours de l'année précédente (TLV) ou des deux années précédentes (THLV) X : autre motif	Facultatif	<p><b>Contrôle signalement</b> Batch de pré-contrôle (bac à sable) code erreur = S01P000046 RG : Vérification du format - Valeurs possibles[Z,Y,M,O,X] <b>Si format incorrect, alors pas de rejet de la ligne mais la donnée sera ignorée du traitement</b></p>																																																		
BO	dteDerniereDecla		DATE	10	Cette donnée est fournie par la DGFIP et ne doit pas être modifiée	Facultatif	<p><b>Pas de contrôle</b></p> <p>Aucune modification de cette donnée ne sera prise en compte</p>																																																		

## **ANNEXE 2 : Liste des codes par pays**

99100 ; FRANCE  
99101 ; DANEMARK  
99102 ; ISLANDE  
99103 ; NORVEGE  
99104 ; SUEDE  
99105 ; FINLANDE  
99106 ; ESTONIE  
99107 ; LETTONIE  
99108 ; LITUANIE  
99109 ; ALLEMAGNE  
99110 ; AUTRICHE  
99111 ; BULGARIE  
99112 ; HONGRIE  
99113 ; LIECHTENSTEIN  
99114 ; ROUMANIE  
99116 ; REPUBLIQUE TCHEQUE  
99117 ; SLOVAQUIE  
99118 ; BOSNIE HERZEGOVINE  
99119 ; CROATIE  
99120 ; MONTENEGRO  
99121 ; SERBIE  
99121 ; SERBIE-ET-MONTENEGRO  
99121 ; YOUGOSLAVIE  
99122 ; POLOGNE  
99123 ; RUSSIE  
99123 ; U.R.S.S.  
99125 ; ALBANIE  
99126 ; GRECE  
99127 ; ITALIE  
99128 ; SAINT-MARIN  
99129 ; VATICAN  
99130 ; ANDORRE  
99131 ; BELGIQUE  
99132 ; ROYAUME-UNI  
99133 ; GIBRALTAR  
99134 ; ESPAGNE  
99135 ; PAYS-BAS  
99136 ; IRLANDE  
99137 ; LUXEMBOURG  
99138 ; MONACO  
99139 ; PORTUGAL  
99140 ; SUISSE  
99144 ; MALTE

99145 ; SLOVENIE  
99148 ; BIELORUSSIE  
99151 ; MOLDAVIE  
99155 ; UKRAINE  
99156 ; MACEDOINE  
99157 ; KOSOVO  
99201 ; ARABIE SAOUDITE  
99203 ; IRAK  
99204 ; IRAN  
99205 ; LIBAN  
99206 ; SYRIE  
99207 ; ISRAEL  
99208 ; TURQUIE  
99212 ; AFGHANISTAN  
99213 ; PAKISTAN  
99214 ; BHOUTAN  
99215 ; NEPAL  
99216 ; CHINE  
99217 ; JAPON  
99219 ; THAILANDE  
99220 ; PHILIPPINES  
99222 ; JORDANIE  
99223 ; INDE  
99224 ; BIRMANIE (MYANMAR)  
99225 ; BRUNEI  
99226 ; SINGAPOUR  
99227 ; MALAISIE  
99229 ; MALDIVES  
99231 ; INDONESIE  
99234 ; CAMBODGE  
99235 ; SRI LANKA  
99236 ; TAIWAN  
99237 ; COREE  
99238 ; COREE DU NORD  
99239 ; COREE DU SUD  
99240 ; KOWEIT  
99241 ; LAOS  
99242 ; MONGOLIE  
99243 ; VIETNAM  
99246 ; BANGLADESH  
99247 ; EMIRATS ARABES UNIS  
99248 ; QATAR  
99249 ; BAHREIN  
99250 ; OMAN  
99251 ; YEMEN  
99252 ; ARMENIE  
99253 ; AZERBAIDJAN  
99254 ; CHYPRE

99255 ; GEORGIE  
99256 ; KAZAKHSTAN  
99257 ; KIRGHIZISTAN  
99258 ; OUZBEKISTAN  
99259 ; TADJIKISTAN  
99260 ; TURKMENISTAN  
99261 ; PALESTINE  
99262 ; TIMOR ORIENTAL  
99301 ; EGYPTE  
99302 ; LIBERIA  
99303 ; AFRIQUE DU SUD  
99304 ; GAMBIE  
99306 ; SAINTE-HELENE  
99308 ; OCEAN INDIEN (TERR. GB DE L')  
99309 ; TANZANIE  
99310 ; ZIMBABWE  
99311 ; NAMIBIE  
99312 ; REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO  
99313 ; LES CANARIES  
99314 ; GUINEE EQUATORIALE  
99315 ; ETHIOPIE  
99316 ; LIBYE  
99317 ; ERYTHREE  
99318 ; SOMALIE  
99319 ; MADERE  
99321 ; BURUNDI  
99322 ; CAMEROUN  
99323 ; REPUBLIQUE CENTRAFRICAINE  
99324 ; REPUBLIQUE DU CONGO  
99326 ; COTE D'IVOIRE  
99327 ; BENIN  
99328 ; GABON  
99329 ; GHANA  
99330 ; GUINEE  
99331 ; BURKINA  
99332 ; KENYA  
99333 ; MADAGASCAR  
99334 ; MALAWI  
99335 ; MALI  
99336 ; MAURITANIE  
99337 ; NIGER  
99338 ; NIGERIA  
99339 ; OUGANDA  
99340 ; RWANDA  
99341 ; SENEGAL  
99342 ; SIERRA-LEONE  
99343 ; SOUDAN  
99344 ; TCHAD

99345 ; TOGO  
99346 ; ZAMBIE  
99347 ; BOTSWANA  
99348 ; LESOTHO  
99349 ; SOUDAN DU SUD  
99350 ; MAROC  
99351 ; TUNISIE  
99352 ; ALGERIE  
99389 ; SAHARA  
99390 ; MAURICE  
99391 ; ESWATINI  
99392 ; GUINEE-BISSAU  
99393 ; MOZAMBIQUE  
99394 ; SAO TOME-ET-PRINCIPE  
99395 ; ANGOLA  
99396 ; CAP-VERT  
99397 ; COMORES  
99398 ; SEYCHELLES  
99399 ; DJIBOUTI  
99401 ; CANADA  
99404 ; ETATS-UNIS  
99405 ; MEXIQUE  
99406 ; COSTA-RICA  
99407 ; CUBA  
99408 ; REPUBLIQUE DOMINICAINE  
99409 ; GUATEMALA  
99410 ; HAITI  
99411 ; HONDURAS  
99412 ; NICARAGUA  
99413 ; PANAMA  
99414 ; SALVADOR  
99415 ; ARGENTINE  
99416 ; BRESIL  
99417 ; CHILI  
99418 ; BOLIVIE  
99419 ; COLOMBIE  
99420 ; EQUATEUR  
99421 ; PARAGUAY  
99422 ; PEROU  
99423 ; URUGUAY  
99424 ; VENEZUELA  
99425 ; TERRITOIRES GB AUX ANTILLES  
99426 ; JAMAIQUE  
99427 ; LES FALKLAND ET TERRES AUSTRALES  
99428 ; GUYANA  
99429 ; BELIZE  
99430 ; GROENLAND  
99431 ; ANTILLES NEERLANDAISES

99432 ; PORTO RICO ET ILES VIERGES  
99433 ; TRINITE-ET-TOBAGO  
99434 ; BARBADE  
99435 ; GRENADE  
99436 ; BAHAMAS  
99437 ; SURINAME  
99438 ; DOMINIQUE  
99439 ; SAINTE-LUCIE  
99440 ; SAINT-VINCENT ET LES GRENADINES  
99441 ; ANTIGUA-ET-BARBUDA  
99442 ; SAINT-CHRISTOPHE ET NIEVES  
99443 ; BONAIRE SAINT-EUSTACHE ET SABA  
99444 ; CURACAO  
99445 ; ST-MARTIN PARTIE NEERLANDAISE  
99501 ; AUSTRALIE  
99502 ; NOUVELLE-ZELANDE  
99503 ; PITCAIRN  
99504 ; TERRITOIRES DES USA EN OCEANIE  
99506 ; SAMOA OCCIDENTALES  
99507 ; NAURU  
99508 ; FIDJI  
99509 ; TONGA  
99510 ; PAPOUASIE-NOUVELLE-GUINEE  
99511 ; TUVALU  
99512 ; SALOMON  
99513 ; KIRIBATI  
99514 ; VANUATU  
99515 ; MARSHALL  
99516 ; MICRONESIE  
99517 ; PALAOS (ILES)  
99601 ; POLYNESIE FRANCAISE  
99607 ; NOUVELLE CALEDONIE  
99609 ; WALLIS ET FUTUNA



## ANNEXE 3 : Liste des formes juridiques

CDFOR MEJUR	Forme juridique
F001	Les copropriétaires
F002	Les associés de SCI
F003	Les professionnels très pauvres du foncier
0	Organisme de placement collectif en valeurs mobilières sans personnalité morale
0	Organisme de placement collectif en valeurs mobilières sans personnalité morale
0	Organisme de placement collectif en valeurs mobilières sans personnalité morale
1	Personne physique
1100	Artisan Commerçant
1200	Commerçant
1300	Artisan
1400	Officier public ou ministériel
1500	Profession libérale
1600	Exploitant agricole
1700	Agent commercial
1800	Associé Gérant de société
1900	(Autre) personne physique
2110	Indivision entre personnes physiques
2120	Indivision avec personne morale
2210	Société créée de fait entre personnes physiques
2220	Société créée de fait avec personne morale
2310	Société en participation entre personnes physiques
2320	Société en participation avec personne morale
2385	Société en participation de professions libérales
2400	Fiducie
2700	Paroisse hors zone concordataire
2900	Autre groupement de droit privé non doté de la personnalité morale
3	Personne morale de droit étranger
31	Personne morale de droit étranger, immatriculée au RCS (registre du commerce et des sociétés)
3110	Représentation ou agence commerciale d'état ou organisme public étranger immatriculé au RCS
3120	Société étrangère immatriculée au RCS
32	Personne morale de droit étranger, non immatriculée au RCS
3205	Organisation internationale
3210	État collectivité ou établissement public étranger
3220	Société étrangère non immatriculée au RCS

3290	(Autre) personne morale de droit étranger
4	Personne morale de droit public soumise au droit commercial
41	Établissement public ou régie à caractère industriel ou commercial
4110	Établissement public national à caractère industriel ou commercial doté d'un comptable public
4120	Établissement public national à caractère industriel ou commercial non doté d'un comptable public
4130	Exploitant public
4140	Établissement public local à caractère industriel ou commercial
4150	Régie d'une collectivité locale à caractère industriel ou commercial
4160	Institution Banque de France
5	Société commerciale
51	Société coopérative commerciale particulière
5191	Société de caution mutuelle
5192	Société coopérative de banque populaire
5193	Caisse de crédit maritime mutuel
5194	Caisse (fédérale) de crédit mutuel
5195	Association coopérative inscrite ((droit local Alsace Moselle))
5196	Caisse d'épargne et de prévoyance à forme coopérative
52	Société en nom collectif
5202	Société en nom collectif
5203	Société en nom collectif coopérative
53	Société en commandite
5306	Société en commandite simple
5307	Société en commandite simple coopérative
5308	Société en commandite par actions
5309	Société en commandite par actions coopérative
5310	Société en libre partenariat
5370	Société de participation financière de profession libérale SCA
5385	Société d'exercice libéral en commandite par actions
54	Société à responsabilité limitée (SARL)
5410	SARL nationale
5415	SARL d'économie mixte
5422	SARL immobilière pour le commerce et l'industrie (SICOMI)
5426	Société immobilière de gestion
5430	Safer en SARL
5431	SARL mixte d'intérêt agricole (SMIA)
5432	SARL d'intérêt collectif agricole (SICA)
5442	SARL d'attribution
5443	SARL coopérative de construction

5451	SARL coopérative de consommation
5453	SARL coopérative artisanale
5454	SARL coopérative d'intérêt maritime
5455	SARL coopérative de transports
5458	SARL coopérative ouvrière de production (SCOP)
5459	SARL union de sociétés coopératives
5460	Autre SARL coopérative
5470	Société de participation financière de profession libérale SARL
5485	Société d'exercice libéral à responsabilité limitée
5498	SARL unipersonnelle
5499	Autre société à responsabilité limitée
55	Société anonyme à conseil d'administration
5505	SA à participation ouvrière à conseil d'administration
5510	SA nationale à conseil d'administration
5515	SA d'économie mixte à conseil d'administration
5520	Fonds à forme sociétale à conseil d'administration
5522	Société anonyme immobilière pour le commerce et l'industrie (SICOMI) à conseil d'administration
5525	Société anonyme immobilière d'investissement à conseil d'administration
5530	Safer anonyme à conseil d'administration
5531	Société anonyme mixte d'intérêt agricole (SMIA) à conseil d'administration
5532	Société anonyme mixte d'intérêt collectif agricole (SICA) à conseil d'administration
5542	Société anonyme d'attribution à conseil d'administration
5543	Société anonyme coopérative de construction à conseil d'administration
5546	SA de HLM à conseil d'administration
5547	SA coopérative de production de HLM à conseil d'administration
5548	SA de crédit immobilier à conseil d'administration
5551	SA coopérative de consommation à conseil d'administration
5552	SA coopérative de commerçants détaillants à conseil d'administration
5553	SA coopérative artisanale à conseil d'administration
5554	SA coopérative (d'intérêt) maritime à conseil d'administration
5555	SA coopérative de transports à conseil d'administration
5558	SA coopérative ouvrière de production (SCOP) à conseil d'administration
5559	SA union de sociétés coopératives à conseil d'administration
5560	Autre SA coopérative à conseil d'administration
5570	Société de participation financière de profession libérale SA CA
5585	Société d'exercice libéral à forme anonyme à conseil d'administration
5599	Autre SA à conseil d'administration
56	Société anonyme à directoire

5605	SA à participation ouvrière à directoire
5610	SA nationale à directoire
5615	SA d'économie mixte à directoire
5620	Fonds à forme sociétale à directoire
5622	Société immobilière pour le commerce et l'industrie (SICOMI) anonyme à directoire
5625	Société immobilière d'investissement anonyme à directoire
5630	Safer anonyme à directoire
5631	Société anonyme mixte d'intérêt agricole (SMIA)
5632	Société anonyme d'intérêt collectif agricole (SICA)
5642	Société anonyme d'attribution à directoire
5643	Société anonyme coopérative de construction à directoire
5646	Société anonyme de HLM à directoire
5647	Société coopérative de production de HLM anonyme à directoire
5648	SA de crédit immobilier à directoire
5651	SA coopérative de consommation à directoire
5652	SA coopérative de commerçants détaillants à directoire
5653	SA coopérative artisanale à directoire
5654	SA coopérative (d'intérêt) maritime à directoire
5655	SA coopérative de transport à directoire
5658	SA coopérative ouvrière de production (SCOP) à directoire
5659	SA union de sociétés coopératives à directoire
5660	(Autre) SA coopérative à directoire
5670	Société de participation financière de profession libérale SA D
5685	Société d'exercice libéral à forme anonyme à directoire
5699	(Autre) Société Anonyme à directoire
5710	Société par actions simplifiée (SAS)
5720	Société par actions simplifiée associé unique ou société par actions simplifiée unipersonnelle
5770	Société de participation financière de profession libérale SAS
5785	Société d'exercice libéral par action simplifiée
5800	Société européenne
6	Autre personne morale immatriculée au RCS
6100	Caisse d'épargne et de prévoyance
62	Groupement d'intérêt économique
6210	Groupement européen d'intérêt économique (GEIE)
6220	Groupement d'intérêt économique (GIE)
63	Société coopérative agricole
6316	Coopérative d'utilisation de matériel agricole en commun (CUMA)
6317	Société coopérative agricole

6318	Union de sociétés coopératives agricoles
64	Société non commerciale d'assurance
6411	Société d'assurance mutuelle
6412	Société mutuelle d'assurance
6413	Union des sociétés mutuelles d'assurance
6414	Autre société non commerciale d'assurance
65	Société civile
6511	Sociétés interprofessionnelles de soins ambulatoires
6521	Société civile de placement collectif immobilier (SCPI)
6532	Société civile d'intérêt collectif agricole (SICA)
6533	Groupement agricole d'exploitation en commun (GAEC)
6534	Groupement foncier agricole
6535	Groupement agricole foncier
6536	Groupement forestier
6537	Groupement pastoral
6538	Groupement foncier rural
6539	Société civile foncière
6540	Société civile immobilière
6541	Société civile immobilière de construction vente
6542	Société civile d'attribution
6543	Société civile coopérative de construction
6544	Sté civile immobilière Accession progressive à la propriété
6551	Société civile coopérative de consommation
6554	Société civile coopérative (d'intérêt) maritime
6558	Société civile coopérative entre médecins
6560	Autre société civile coopérative
6561	SCP d'avocats
6562	SCP d'avocats aux conseil
6563	SCP d'avoués d'appel
6564	SCP d'huissiers
6565	SCP de notaires
6566	SCP de commissaires-priseurs
6567	SCP de greffiers de tribunal de commerce
6568	SCP de conseils juridiques
6569	SCP de commissaires aux comptes
6571	SCP de médecins
6572	SCP de dentistes
6573	SCP d'infirmiers
6574	SCP de masseurs kinésithérapeutes

6575	SCP de directeurs de laboratoire d'analyse médicale
6576	SCP de vétérinaires
6577	SCP de géomètres-experts
6578	SCP d'architectes
6585	(Autre) Société Civile Professionnelle
6588	Société civile laitière
6589	Société civile de moyens
6595	Caisse (locale) de crédit mutuel
6596	Caisse de crédit agricole mutuel
6597	Société civile d'exploitation agricole
6598	Exploitation agricole à responsabilité limitée
6599	Autre société civile
69	Autres personnes de droit privé inscrites au registre du commerce et des sociétés
6901	Autres personnes de droit privé inscrites au registre du commerce et des sociétés
7	Personne morale et organisme soumis au droit administratif
71	Administration de l'état
7111	Autorité constitutionnelle
7112	Autorité administrative ou publique indépendante
7113	Ministère
7120	Service central d'un ministère
7130	Service du ministère des Postes et Télécommunications
7150	Service du ministère de la Défense
7160	Service déconcentré à compétence nationale d'un ministère (hors Défense)
7171	Service déconcentré de l'État à compétence (inter) régionale
7172	Service déconcentré de l'État à compétence (inter) départementale
7179	(Autre) Service déconcentré de l'État à compétence territoriale
7190	Ecole nationale non dotée de la personnalité morale
72	Collectivité territoriale
7210	Commune et commune nouvelle
7220	Département
7225	Collectivité et territoire d'Outre-mer
7229	(Autre) Collectivité territoriale
7230	Région
73	Établissement public administratif
7312	Commune associée et commune déléguée
7313	Section de commune
7314	Ensemble urbain
7321	Association syndicale autorisée
7322	Association foncière urbaine

7323	Association foncière de remembrement
7331	Établissement public local d'enseignement
7340	Pôle métropolitain
7341	Secteur de commune
7342	District urbain
7343	Communauté urbaine
7344	Métropole
7345	Syndicat intercommunal à vocation multiple (SIVOM)
7346	Communauté de communes
7347	Communauté de villes
7348	Communauté d'agglomérations
7349	Autre établissement public local de coopération non spécialisé ou entente
7351	Institution interdépartementale ou entente
7352	Institution interrégionale ou entente
7353	Syndicat intercommunal à vocation unique (SIVU)
7354	Syndicat mixte fermé
7355	Syndicat mixte ouvert
7356	Commission syndicale pour la gestion des biens indivis des communes
7357	Pôle d'équilibre territorial (PETR)
7361	Centre communal d'action sociale
7362	Caisse des écoles
7363	Caisse de crédit municipal
7364	Établissement d'hospitalisation
7365	Syndicat inter hospitalier
7366	Établissement public local social et médico-social
7367	Centre Intercommunal d'action sociale (CIAS)
7371	Office public d'habitation à loyer modéré (OPHLM)
7372	Service départemental d'incendie et de secours (SDIS)
7373	Établissement public local culturel
7378	Régie d'une collectivité locale à caractère administratif
7379	(Autre) Établissement public administratif local
7381	Organisme consulaire
7382	Établissement public national ayant fonction d'administration centrale
7383	Établissement public national à caractère scientifique culturel et professionnel
7384	Autre établissement public national d'enseignement
7385	Autre établissement public national administratif à compétence territoriale limitée
7389	Établissement public national à caractère administratif
74	Autre personne morale de droit public administratif
7410	Groupement d'intérêt public (GIP)

7430	Établissement public des cultes d'Alsace-Lorraine
7450	Etablissement public administratif, cercle et foyer dans les armées
7470	Groupement de coopération sanitaire à gestion publique
7490	Autre personne morale de droit administratif
75	Service et régie d'une collectivité locale
7510	Service d'une collectivité locale à comptabilité distincte
7520	Régie d'une collecte locale non dotée de la personnalité morale
8	Organisme privé spécialisé
81	Organisme gérant un régime de protection sociale à adhésion obligatoire
8110	Régime général de la sécurité sociale
8120	Régime spécial de sécurité sociale
8130	Institution de retraite complémentaire
8140	Mutualité sociale agricole
8150	Régime maladie des non-salariés non agricoles
8160	Régime vieillesse ne dépendant pas du régime général de la sécurité sociale
8170	Régime d'assurance chômage
8190	Autre régime de prévoyance sociale
82	Organisme mutualiste
8210	Mutuelle
8250	Assurance mutuelle agricole
8290	Autre organisme mutualiste
83	Comité d'entreprise
8310	Comité social économique d'entreprise
8311	Comité social économique d'établissement
84	Organisme professionnel
8410	Syndicat de salariés
8420	Syndicat patronal
8450	Ordre professionnel ou assimilé
8470	Centre technique industriel ou comité professionnel du développement économique
8490	Organismes professionnels
85	Organisme de retraite à adhésion non obligatoire
8510	Institution de prévoyance
8520	Institution de retraite supplémentaire
9	Groupement de droit privé
91	Syndicat de propriétaires
9110	Syndicat de copropriété
9150	Association syndicale libre
92	Association loi 1901 ou assimilé
9210	Association non déclarée



9220	Association déclarée
9221	Association déclarée "entreprise d'insertion par l'économique"
9222	Association intermédiaire
9223	Groupement d'employeurs
9224	Association d'avocats à responsabilité professionnelle individuelle
9230	Association déclarée reconnue d'utilité publique
9240	Congrégation
9260	Association de droit local
9300	Fondation
9900	Autre personne morale de droit privé
9970	Groupement de coopération sanitaire à gestion privée

## ANNEXE 4 : Liste des codes de la nature du local

AP	Appartement
AT	Antenne téléphonique
AU	Autoroute
CA	Commerce sans boutique
CB	Local professionnel
CD	Dépendance commerciale
CF	Local SNCF évalué par barème
CH	Chantier
CM	Commerce avec boutique
DA	Dépendance d'appartement
DM	Dépendance de maison
DC	Dépendance de locaux communs
DE	Dépendance bâtie isolée ou assimilée
LC	Locaux communs
MA	Maison
ME	Maison exceptionnelle d'habitation
MP	Maison partagée
NB	Non bati
SM	Sol de maison
PP	Port de plaisance
SH	Shelter
U	Établissement industriel
UE	Local évalué au barème
UG	Appareil à gaz
UN	Usine nucléaire
US	Établissement industriel

## ANNEXE 5 : Liste des codes du descriptif de l'habitation

PP	Partie principale
CA	Construction accessoire
GA	Garage
GP	Garage parking
GC	Grenier/Cave
BX	Box
PK	Parking
CV	Cave, cellier, buanderie
CL	Cellier
BD	Buanderie
BC	Bûcher
RS	Remise
GR	Grenier
TR	Terrasse
TT	Toiture-terrasse
PI	Pièce indépendante
PA	Pur agrément
CD	Chambre de domestique
DC	Dépendance locaux communs
JH	Jardin d'hiver
PS	Piscine
SR	Serre

## ANNEXE 6 : Liste des catégories d'un local professionnel

MAG1	Boutiques et magasins sur rue
MAG2	Commerces sans accès direct sur la rue
MAG3	Magasins appartenant à un ensemble commercial
MAG4	Magasins de grande surface
MAG5	Magasins de très grande surface
MAG6	Stations service, stations de lavage et assimilables
MAG7	Marchés
BUR1	Locaux à usage de bureaux d'agencement ancien
BUR2	Locaux à usage de bureaux d'agencement récent
BUR3	Locaux assimilables à des bureaux mais présentant des aménagements spécifiques
DEP1	Lieux de dépôt à ciel ouvert et terrains à usage commercial ou industriel
DEP2	Lieux de dépôt couverts
DEP3	Parcs de stationnement à ciel ouvert
DEP4	Parcs de stationnement couverts
DEP5	Installations spécifiques de stockage
ATE1	Ateliers artisanaux
ATE2	Locaux utilisés pour une activité de transformation, de manutention ou de maintenance
ATE3	Chenils, viviers et autres locaux assimilables
HOT1	Hôtels « « confort » »
HOT2	Hôtels « « supérieur » »
HOT3	Hôtels « « standard » »
HOT4	Foyers d'hébergement, centres d'accueil, auberges de jeunesse
HOT5	Hôtels clubs, villages de vacances et résidences hôtelières
SPE1	Salles de spectacles, musées et locaux assimilables
SPE2	Établissements ou terrains affectés à la pratique d'un sport ou à usage de spectacles sportifs
SPE3	Salles de loisirs diverses
SPE4	Terrains de camping confortables
SPE5	Terrains de camping ordinaires
SPE6	Établissements de détente et de bien-être
SPE7	Centres de loisirs, centres de colonies de vacances, maisons de jeunes
ENS1	Écoles et institutions privées exploitées dans un but non lucratif

ENS2	Établissements d'enseignement à but lucratif
CLI1	Cliniques et établissements hospitaliers
CLI2	Centres médico-sociaux, centres de soins, crèches, halte - garderies
CLI3	Maisons de repos, maisons de retraite et locaux assimilables
CLI4	Centres de rééducation, de thalassothérapie, établissements thermaux
IND1	Établissements industriels nécessitant un outillage important autres que les carrières et assimilés
IND2	Carrières et établissements assimilables
EXC1	Locaux ne relevant d'aucune des catégories précédentes par leurs caractéristiques sortant de l'ordinaire

# ANNEXE 7 : Calcul de la clé du numéro fiscal du local (invariant)

Mode de calcul de la clé de l'invariant

L'invariant est constitué de 12 chiffres, pour des raisons de continuité le calcul de la clé se fera sur les 10 derniers chiffres de ce numéro.

C <sub>1</sub>	C <sub>2</sub>	C <sub>3</sub>	C <sub>4</sub>	C <sub>5</sub>	C <sub>6</sub>	C <sub>7</sub>	C <sub>8</sub>	C <sub>9</sub>	C <sub>10</sub>	C <sub>11</sub>	C <sub>12</sub>
----------------	----------------	----------------	----------------	----------------	----------------	----------------	----------------	----------------	-----------------	-----------------	-----------------

## Détermination du numérateur

$$\text{Numérateur} = C_{12} \cdot 19 + C_{11} \cdot 17 + C_{10} \cdot 13 + C_9 \cdot 11 + C_8 \cdot 7 + C_7 \cdot 5 + C_6 \cdot 3 + C_5 \cdot 2 + C_4 \cdot 19 + C_3 \cdot 17$$

## Calcul du reste de la division entière par 23

$$\text{Numérateur} = \text{Quotient} \cdot 23 + \text{Reste}$$

Soit

$$\text{Reste} = \text{Numérateur} - \text{Quotient} \cdot 23$$

## Détermination de la clé dans la table

reste + 1	clé
01	A
02	B
03	C
04	D
05	E
06	F
07	G
08	H
09	J
10	K
11	L
12	M
13	N
14	P
15	R
16	S
17	T
18	U
19	V
20	W
21	X
22	Y
23	Z

Nota : les lettres i, o et q ne sont pas utilisées.

### Exemple

Invariant : 311490465146

Numérateur =  $6 * 19 = 114 + 4 * 17 + 1 * 13 + 5 * 11 + 6 * 7 + 4 * 5 + 0 * 3 + 9 * 2 + 4 * 19 + 1 * 17$   
= 423

$423 = 18 * 23 + 09$

Soit le reste = 09

Pour la recherche dans la table on ajoute 1 au reste soit 10.

Dans la table 10 correspond à la lettre K

L'invariant est 311490465146K.